

Compte rendu de l'atelier sur  
l'émergence du concept de service  
écosystémique/environnemental.  
Du 2 au 4 février 2010, La Grande Motte.

Martine ANTONA\*  
Xavier AUGUSSEAU\*\*  
Cécile BARNAUD\*  
Muriel BONIN\*\*  
Camille DEMENE\*\*\*

\*UR GREEN  
\*\*UMR TETIS

Document de travail  
Mars 2010

Avec le soutien de :

---

---

## Table des matières

---

<b>Table des matières</b>	<b>2</b>
<b>Session 1, mardi 2 février matin Introduction de l'atelier et regards croisés sur la genèse des SE.</b>	<b>5</b>
<b>Introduction de l'atelier : les hypothèses à traiter / la synthèse bibliographique</b>	<b>5</b>
Avancées et hypothèses du programme. Présentation : Philippe Méral et Denis Pesche (voir diaporama pour compléments)	5
La synthèse bibliographique. Présentation : Martine Antona (voir diaporama pour compléments)	5
Questions/débats	5
<b>Regards croisés sur la genèse des SE</b>	<b>6</b>
Les services environnementaux en économie : revue de la littérature. Présentation : Philippe Méral (voir diaporama et note de synthèse pour compléments)	6
Question/débats	6
La brève incursion de la multifonctionnalité dans le champ politique. Présentation : Philippe Bonnal (voir note de synthèse pour compléments)	7
Questions/débat	7
« Ecosystem services » en écologie et en biologie de la conservation. Présentation : Cécile Bidaud. (voir diaporama et note de synthèse pour compléments).	8
Du fonctionnalisme aux services écosystémiques. Quelques controverses. Présentation : Georges Serpantié (voir diaporama pour compléments).	8
<b>Discussion (animation : Bernard Hubert)</b>	<b>8</b>
Intervention de Bernard Hubert	8
Questions/débats	10
<b>Séance extra : Travaux de terrains étudiants (voir diaporamas)</b>	<b>12</b>
<b>Session 2 : Genèse des SE dans les pays, Réseaux internationaux : mardi 2 février après-midi</b>	<b>13</b>
<b>Genèse des SE dans les pays : Madagascar, Costa Rica, France</b>	<b>13</b>
L'émergence de la notion de service environnemental en France. Présentation : Elodie Valette (voir diaporama et note de synthèse pour compléments).	13
Questions et discussion	13
Genèse, contexte et adoption du concept de service environnemental dans les politiques environnementales à Madagascar. Présentation : Fano Andriamahefazafy, Julien Monnery, Aurélie Toillier (voir diaporama et note de synthèse pour compléments).	14
Questions/débat	14
Emergence et usages de la notion de Service environnemental au Costa Rica : l'exemple du Programme de Paiement pour Services environnementaux (PPSE). Présentation Thomas Legrand , Jean-François Lecoq, Géraldine Froger et Fernando Saenz (voir diaporama et note de synthèse pour compléments)	14
Questions/Débats	15
<b>Genèse des SE dans les pays. Discussion générale.</b>	<b>15</b>
<b>Réseaux internationaux</b>	<b>17</b>
Proposition de travail au sein de Serena sur l'analyse des réseaux internationaux où ont émergé la notion de SE. Présentation : Marie Bonnin (voir diaporama pour compléments)	17
Synthèse et hypothèses sur les experts internationaux à partir des experts français du MEA. Présentation : Marie Hrabanski (voir diaporama pour compléments)	17
Questions	18
The concept of environmental /ecosystem services in EU policy and science (presentation Carsten Mann)	18
<b>Session 3 : Interdisciplinarité</b>	<b>19</b>

---

**Mercredi 3 Février – Matin** \_\_\_\_\_ **19**

**Introduction à la réflexion sur un cadre d'analyse commun** \_\_\_\_\_ **19**

L'apport des courants économiques dans Serena. Présentation : O. Aznar, G. Froger, P. Méral, (voir diaporama et note de synthèse pour compléments avec la collaboration de P. Jeanneaux et C. Déspres) \_\_\_\_\_ 19

Questions/Débat : \_\_\_\_\_ 19

Proposition d'approche du concept de Service Environnemental par l'agronomie des territoires. A. Toillier, G. Serpantié (voir diaporama et note de synthèse pour compléments) \_\_\_\_\_ 20

Questions/Débat \_\_\_\_\_ 20

Approche des services environnementaux en géographie. Présentation Ludivine Eloy (voir diaporama et note pour compléments) \_\_\_\_\_ 21

Questions/Débat \_\_\_\_\_ 21

Sociologie, science politique. Quelles contributions à la recherche sur les SE ? \_\_\_\_\_ 21

Denis Pesche (voir diaporama et note pour compléments) \_\_\_\_\_ 21

Débat \_\_\_\_\_ 22

L'apparition récente et emmêlée du concept dans le droit international de l'environnement. Présentation : Marie Bonnin (voir diaporama et note pour compléments) \_\_\_\_\_ 22

Questions/débat \_\_\_\_\_ 22

Vers une mise en débat des incertitudes associées à la notion de service environnemental : une approche interdisciplinaire. Cécile Barnaud et Martine Antona (voir diaporama et note pour compléments) \_\_\_\_\_ 23

Débat \_\_\_\_\_ 23

**Discussions sur l'interdisciplinarité dans Serena** \_\_\_\_\_ **23**

Intervention de M. Jollivet \_\_\_\_\_ 23

Débat \_\_\_\_\_ 24

**Conclusion : des questions à clarifier et du travail en perspective pour mettre en œuvre l'interdisciplinarité** \_\_\_\_\_ **28**

**Session 4 : Introduction à la comparaison et l'analyse de la gouvernance des dispositifs.** **29**

**Mercredi 3 février après-midi.** \_\_\_\_\_ **29**

**Cadrage pour l'analyse comparée des dispositifs : éléments de discussion** \_\_\_\_\_ **29**

Comparaison internationale de politiques publiques. Expérience Projet Propocid. Ph Bonnal (voir diaporama pour compléments) \_\_\_\_\_ 29

Questions \_\_\_\_\_ 29

La comparaison dans les démarches de recherche. Échelles, temps et acteurs. *Les politiques de l'eau face à l'aménagement et au développement des territoires. L'exemple des montagnes méditerranéennes françaises.* Présentation : Stéphane Ghiotti (voir diaporama pour compléments) \_\_\_\_\_ 30

Questions/débat \_\_\_\_\_ 30

Gouvernance des dispositifs : proposition de grille. Présentation : Géraldine Froger et Denis Pesche (voir diaporama et note pour compléments) \_\_\_\_\_ 30

Mise à l'épreuve de ce cadre d'analyse sur le cas malgache. Présentation : Aurélie Toillier (voir diaporama pour compléments) \_\_\_\_\_ 31

Questions/débat \_\_\_\_\_ 31

**Travaux en Sous-groupes : PSE&MAE/Labels/Parcs** \_\_\_\_\_ **31**

Sous-groupe PSE /MAE (animé par O. Aznar et L. Eloy) \_\_\_\_\_ 31

Sous-groupe Labels (animé par Jean- François Lecoq et Marc Dedeire) \_\_\_\_\_ 34

Sous-groupe Parcs (animé par Elodie Valette) \_\_\_\_\_ 34

**Session 5 : Partage des grilles (restitution des groupes) et discussion en plénière, construction des grilles d'analyse. Jeudi 4 février matin.** \_\_\_\_\_ **35**

**Restitution du groupe Label/AB. Marc Dedeire, (voir PPT pour compléments)** \_\_\_\_\_ **35**

**Restitution du groupe « Parcs », Gilles Massardier (voir PPT pour compléments)** \_\_\_\_\_ **35**

Questions/débats : \_\_\_\_\_ 35

**Restitution groupe PSE. Ludivine Eloy** \_\_\_\_\_ **35**

Questions/débats : \_\_\_\_\_ 36

---

<b>Discussion générale sur la grille d'analyse</b>	<b>36</b>
<b><i>Session 6 : Feedback sur les politiques (WP4 : Ph Bonnal, L. Eloy). Discussion (A. Meybeck)</i></b>	<b>38</b>
<b>Feedback sur les politiques WP4. Ludivine Eloy, Philippe Bonnal (voir diaporama pour compléments)</b>	<b>38</b>
<b>Feedback sur les dispositifs. Discussion avec A. Meybeck.</b>	<b>38</b>
Intervention de A. Meybeck (Chef de service, Bureau de la stratégie environnementale et du changement climatique. Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche).	38
Questions/débat	42
<b>Feedback sur les dispositifs. Debats et retour sur le WP4.</b>	<b>45</b>
<b><i>Session 7. Synthèse et programmation 2010 (cadre conceptuel, activités WP's, bibliométrie &amp; stratégie de publication, etc.). Jeudi 4 février, après-midi</i></b>	<b>47</b>
<b>Analyse bibliométrique : montée en puissance des Se et outils . Présentation O. Aznar (Cf note et ppt pour compléments).</b>	<b>47</b>
<b>Synthèse / WP &amp; Opérationnalité du travail ;</b>	<b>47</b>
<b><i>Annexe 1 : Liste des participants</i></b>	<b>50</b>
<b><i>Annexe 2 : Planning de l'atelier</i></b>	<b>53</b>
<b><i>Annexe 3 : Liste des documents présentés et discutés lors de l'atelier</i></b>	<b>54</b>

---

## **Session 1, mardi 2 février matin**

### **Introduction de l'atelier et regards croisés sur la genèse des SE.**

---

#### **Introduction de l'atelier : les hypothèses à traiter / la synthèse bibliographique**

##### **Avancées et hypothèses du programme. Présentation : Philippe Méral et Denis Pesche (voir diaporama pour compléments)**

Ph Méral présente les avancées du projet depuis l'atelier de lancement en février 2009 à Sète (textes produits, présentations à des colloques, insertion à des réseaux, nouveaux arrivant dans le projet). Il met également en avant les enjeux de l'atelier concept : au-delà du bilan 2009 de l'analyse conceptuelle, créer des dynamiques d'échange et de recherche entre WP, avec deux personnalités scientifiques invitées (M. Jollivet et B. Hubert) ; clarifier les processus de division du travail...

D. Pesche rappelle la posture du projet : le point de départ du projet n'est pas une définition stabilisée, mais une analyse des controverses sur le sens de SE. Les politiques et dispositifs mobilisant la notion de SE sont des compromis. L'analyse de la genèse de la notion et de la façon dont elle s'intègre dans les politiques peut nous éclairer sur l'effectivité des politiques. Les hypothèses du projet sont présentées en trois grands ensembles : hypothèses sur la genèse de la notion de SE et sa montée en puissance ; hypothèses sur la notion de SE comme instrument de politique environnementale ; hypothèses sur le domaine de l'environnement et les politiques sectorielles.

##### **La synthèse bibliographique. Présentation : Martine Antona (voir diaporama pour compléments)**

Il a été demandé aux chercheurs du projet impliqués dans le WP1 de sélectionner deux références bibliographiques et de rédiger une fiche de lecture selon une grille commune. Deux groupes de travail se sont réunis pour l'analyse de ces fiches de lecture : un groupe sur la genèse scientifique, un autre sur la mise en politique.

Le groupe sur la genèse scientifique a constaté le peu de références sur l'histoire des concepts alors que les références relatives aux dispositifs sont plus nombreuses, le plus souvent sous forme d'études de cas. Dans le domaine de la conservation, une convergence avec la littérature sur les SE est notée, avec des auteurs « phares » et des études très locales. Dans le domaine de la multifonctionnalité, on note peu de référence à l'environnement, mais des réflexions sur les productions jointes et le hors marchand. Le groupe mise en politique note les débats autour de l'évaluation de dispositifs.

Un des constats forts de cette synthèse est la tendance globalisante et uniformisante liée au concept de SE, mais également la force des logiques sectorielles.

##### **Questions/débats**

E. Sabourin demande à M. Antona de préciser son commentaire au sujet de la multifonctionnalité. M. Antona précise que, au début, peu de référence mettaient

---

directement en lien les débats autour de la multifonctionnalité et les services environnementaux. Les questions étaient plutôt sur l'introduction du non marchand dans le domaine agricole.

G. Froger pose la question de la continuité des fiches de lecture dans le WP1. Il est convenu que cette approche via les fiches de lecture soit continuée selon les domaines et hypothèses identifiées.

M. Bonnin : intérêt d'un fichier EndNote qui intègre les fiches de lecture ou un résumé.

C. Bidaud rappelle l'intérêt de EndNoteWeb à remplir par chacun (mais besoin de mode d'emploi).

## Regards croisés sur la genèse des SE

### Les services environnementaux en économie : revue de la littérature. Présentation : Philippe Méral (voir diaporama et note de synthèse pour compléments)

A partir d'une revue de littérature en économie, Ph Méral identifie deux marqueurs importants de l'évolution des idées en économie sur les SE : 1997 avec les articles de Costanza et al et Daily en 2005 avec le MEA. Ces deux marqueurs lui permettent de définir trois périodes :

- **L'émergence** jusqu'en 1997 : suite au rôle pionnier des écologues américains dès les années 50, la crise énergétique, la conférence de Stockholm en 1972 sont le contexte d'émergence de l'économie de l'environnement. Les travaux comprennent des analyses pragmatiques qui alertent l'opinion publique et conduisent des évaluations monétaires (par exemple évaluation du coût de la perte de biodiversité) et des visions hétérodoxes qui reposent sur des visions systémiques et proposent notamment l'analyse énergétique.
- **La médiatisation** entre 1997 et 2005 : la publication de Costanza et al en 1997 est l'objet de vives controverses chez les économistes qui portent sur trois grands ensembles de questions : les aspects méthodologiques sur le calcul de la valeur totale des SE ; la dimension utilitariste de l'évaluation monétaire de la nature ; l'impact et le rôle de ce calcul pour la prise de décision politique.
- **La mise en politique** après 2005 : Suite au MEA en 2005, les publications sur les SE se multiplient. Le lien entre SE et conservation s'établit et se renforce. Un glissement des services fournis par les écosystèmes vers des services fournis par les agriculteurs s'opère. Un rapprochement entre SE et PSE est noté.

Ph Méral insiste sur une nouvelle hypothèse : les SE reconfigurent l'aménagement du territoire et la place de l'agriculture dans l'espace.

### Question/débats

M. Jollivet : que signifie rapprochement PSE/SE ? Est-ce réduction des SE à PSE ?

B. Hubert : Il faut expliciter ce glissement sémantique de services écosystémiques vers services environnementaux qui est lourd de sens. Il existe des services environnementaux sans fonctionnement des écosystèmes. Peu de paiement pour

---

services écosystémiques. Planter des arbres est un service environnemental, mais pas un service écosystémique

A l'origine, le concept de services écosystémique est porté par des scientifiques non économistes (les fonctions des écosystèmes), alors que les PSE sont portés par des économistes. Glissement vers la mise en marché et l'évaluation monétaire.

Ph Méral confirme qu'avec « environmental services » on n'est plus dans une logique de fonctions écosystémiques. D'ailleurs, la littérature sur les PSE ne se réfère pas à la littérature sur les services écosystémiques de Daily. Avec la mise en pratique des évaluations monétaires des services écosystémiques vient la mise en marché, d'où une confusion avec les PSE.

B. Hubert insiste sur la nécessité de faire attention à cette confusion entre service écosystémique et service environnemental.

M. Jollivet précise qu'il est nécessaire de bien expliciter les différences de sens entre les deux termes.

### **La brève incursion de la multifonctionnalité dans le champ politique. Présentation : Philippe Bonnal (voir note de synthèse pour compléments)**

Ph Bonnal présente l'introduction de la multifonctionnalité dans le champ politique (le lien avec les SE n'est pas traité). Il identifie une phase de montée en puissance de 1992 à 1999 puis une chute brutale et un retrait de 1999 à 2003. Outre les questions de volonté politique, Ph. Bonnal associe cet échec du passage à l'opérationnel de la multifonctionnalité à la faiblesse de la définition conceptuelle de la multifonctionnalité et à des lacunes méthodologiques. Trois idées de départ non questionnées sont identifiées :

- L'existence de produits joints, d'externalités positives et négatives et de services publics
- L'inefficacité des marchés pour réguler ces produits joints
- La nécessité d'une intervention de l'Etat

La multifonctionnalité ne s'est pas montrée exportable dans les pays du Sud et n'a pas été utilisée par ces pays comme un moyen de défendre leur agriculture. Elle était perçue comme un moyen pour les pays du Nord de protéger leurs intérêts. Cependant, les approches qui contribuent à dissocier l'environnement face à des approches plus globales présentent des limites.

### **Questions/débat**

Ph Bonnal a montré dans sa présentation le rejet de la multifonctionnalité à Johannesburg en 2002. Ph Méral s'interroge sur ce rejet. Cela semble paradoxal avec le fait que le développement durable était au centre de ce sommet.

B. Hubert, qui a participé à ce sommet, indique que la conférence était dominée par la question de la réduction de la pauvreté, ce qui mettait au second plan les questions d'environnement. Dans un discours de revendication, l'idée était que tant que la question de la pauvreté ne serait pas résolue, les problèmes d'environnement ne le seront pas non plus.

---

**« Ecosystem services » en écologie et en biologie de la conservation. Présentation : Cécile Bidaud. (voir diaporama et note de synthèse pour compléments).**

Le SCEP (Study of the Critical Environmental Problems) a un rôle précurseur en 1970. Dans une vision holiste de la biosphère, les SE sont observés lors de leur dégradation.

Pour Ehrlich, les services écosystémiques sont une manière de médiatiser, vulgariser la notion de fonction écosystémique. Bennett *et al* (2009) proposent d'étudier les couplages entre services. Wendland et al. (2009) utilisent le couplage des services à Madagascar pour identifier les Hot spots de SE.

Les suites du travail prévoient des entretiens avec les porteurs des notions.

**Du fonctionnalisme aux services écosystémiques. Quelques controverses. Présentation : Georges Serpantié (voir diaporama pour compléments).**

Au Etats-Unis, dès les années 1930, le Dust Bowl, série de tempêtes de poussière, a eu un fort impact sur l'opinion publique et la conscience environnementale apparaît bien plus tôt qu'en Europe (années 70).

Pourquoi la notion de services écosystémiques arrive-t-elle si tard en France ? Pendant longtemps, la problématique était posée, mais le terme n'était pas utilisé. Au CNRS, le terme est utilisé à partir de 2000. Les travaux du PIREN dès la fin des années 70 portaient bien sur les interactions entre société et environnement mais le terme de service écosystémique n'était pas utilisé. A l'INRA, le terme apparaît après 2005, avec notamment l'ANR ECOGER. A l'IRD, le terme arrive après 2003 ; les autres termes utilisés étaient agro-système, terroir. Ce sont les forestiers qui parlent en premier de rôles, fonctions, voire services de la forêt.

La notion de service viendrait plutôt de l'écologie forestière et de l'agronomie à tendance écophysiological (nature ouverte, écosystème non-anthropisé) alors que la notion de fonction viendrait plutôt de l'agronomie des techniques (nature fermée, écosystème anthropisé) ou de l'écologie des savanes (Lamotte).

## **Discussion (animation : Bernard Hubert)**

### **Intervention de Bernard Hubert**

B. Hubert note en préalable que les travaux du projet Serena sont déjà bien avancés et répondent parfaitement à une partie de l'appel à projet Systerra qui demandait des réflexions sur le sens des services écosystémiques (mais nécessité de bien clarifier les usages et sens différenciés de services écosystémiques et services environnementaux).

Il faut réfléchir sur les deux termes écosystème (qui vient des écologues) et service (qui vient des économistes). Il existe des services environnementaux qui ne reposent pas sur des écosystèmes. La notion de SE est utilisée par les scientifiques et les hommes politiques pour prôner l'écologie.

Les interactions entre science et politique se font dans les deux sens : des dynamiques intellectuelles des scientifiques vers le monde politique ; mais aussi des dynamiques sociétales vers le monde scientifique. La mise en politique implique instrumentation, opérationnalisation et est associée à une instrumentalisation.



---

Il y a donc trois systèmes en interaction :

- Une dynamique intellectuelle : des cadre cognitifs agissants sur le monde ; Elle s'illustre ici par une proximité intellectuelle en écologie et économie dès l'origine ;
- Des rapports d'influence avec le politique et une influence des dynamiques sociales sur la dynamique interne des disciplines (dans les 2 sens) ;
- Une mise en politique et une opérationnalisation qui vont influencer les dynamiques intellectuelle (métrologie, indicateurs ; recherche appliquée)

Il existe une *proximité conceptuelle entre écologie et économie* qui ont pour objectifs de comprendre les fonctionnements société/nature.

L'écosystème est un modèle conceptuel pour rendre compte des interactions. L'écosystème n'a pas de dimension spatiale. C'est un concept.

Les frères Odum dans les années 50 développent une analyse des circulations d'énergie et de matière dans les écosystèmes. Ils adoptent une vision fonctionnaliste du monde.

Le programme biologique international au MAB vise la comparaison des écosystèmes dans le monde. Kcalories et mégajoules sont utilisés pour comparer ce que produit un écosystème.

La classification sur les groupes fonctionnels est une manière de sortir de la classification des espèces (cf. Linné) Ce ne sont pas seulement les espèces, mais le rôle des espèces qu'il est important de comprendre. Les réflexions sur les groupes fonctionnels (cf. S. Lavoirel) décrivent des groupes d'espèces selon les fonctions qu'ils occupent dans l'écosystème : ceux qui produisent, ceux qui détruisent, ceux qui relient, etc... Dans cette écologie fonctionnelle, systémique et non évolutionniste, le lien est difficile avec la biodiversité.

La Panarchy (Resilience Alliance) apporte une théorisation des « socio-ecological systems » (SES). Le cadre théorique du MEA est inspiré de la panarchy, d'où une vision utilitariste de la nature.

*Les cadres conceptuels* que l'on mobilise sont fondamentaux car ils influencent non seulement nos façons de penser, mais aussi nos façons d'agir. Il faut être capable d'en rendre compte, et d'identifier leurs limites. L'échec de la multifonctionnalité par exemple est lié à un manque de volonté politique, mais pas seulement. L'échec s'explique aussi par un manque d'invention de nouveaux cadres de raisonnement.

L'exploitation agricole est un modèle conceptuel pour rendre compte de la ferme. Le fait de la considérer comme une entreprise permet de l'instrumenter, d'avoir des indicateurs (comptes d'exploitations, etc.), d'en faire l'objet de politiques, etc. L'exploitation agricole est construite sur une vision de production agricole. Ce modèle n'est pas conçu pour prendre en compte les autres dimensions (exemple : le paysage). L'outil exploitation agricole ne permet pas de traiter le social et l'environnement.

En raison des interactions entre services, en jouant sur certains services, on peut en détruire d'autres, par ignorance. Il est important d'évaluer des modèles et outils pour rendre compte des passages entre services écosystémiques et services environnementaux (interaction entre plusieurs services écosystémiques).

*L'influence des scientifiques sur le politique* : de la diversité biologique, utilisée par les scientifiques, on est passé à biodiversité. De Diversitas, qui regroupe une communauté scientifique de spécialistes, on est passé aux débats internationaux et inter-gouvernementaux.

Le MEA représente un produit de scientifique à destination de politiques. Les jeux de scientifiques pour influencer les politiques se lisent aussi dans le Grenelle ou le rapport CAS.

---

Mais il faut bien identifier les perversités de l'instrumentation. L'instrumentation se justifie par les services écosystémiques. La multifonctionnalité a aussi été saisie comme justification de la politique de certains. Après un retrait, il semble que la multifonctionnalité soit de retour avec le rapport de la banque Mondiale sur l'agriculture et le rapport IAASTD en 2008. La multifonctionnalité revient à l'agenda global.

Les débats sur conservation/services écosystémiques renvoient à la question de la place de l'agriculture. Avec agro-écologie, agriculture de conservation, intensification écologique, etc., on observe un glissement vers l'environnemental qui est plus facile « à vendre » que le social. La spatialisation sur le terrain pose la question de la frontière agraire. Deux conceptions s'opposent : la logique de ségrégation avec des espaces réservés à la conservation et d'autres à l'agriculture ; la logique intégratrice avec une répartition en mosaïque d'une diversité de types de production où les services écosystémiques sont dans toutes les parties.

### Questions/débats

E. Sabourin : Il existe un point commun entre les difficultés méthodologiques du PSE et de la multifonctionnalité, celui de vouloir faire gérer par le marché des pratiques qui ne relèvent pas d'échanges marchands. Les écosystèmes sont des biens publics ou bien communs. On essaie de marchandiser les pratiques d'agriculteurs ou de forestiers qui ont aussi un intérêt pour le maintien du système de production.

Pour M. Antona, il sera important de faire ressortir ces invariants qui ressortent des analyses.

Marcel Jollivet : l'exposé de G. Serpantié nous a permis de revenir sur un volet important de la genèse qui n'avait pas été évoqué et qui méritera qu'on y revienne. Je confirme que la notion de service a d'abord été développée chez les forestiers, sous les termes d'attente de la société vis à vis de la forêt. Toute une partie de l'économie forestière est restée en littérature grise et se perd. Ce rôle pionnier des forestiers peut s'expliquer de plusieurs manières : les forestiers ont été les premiers à s'intéresser aux traitements biologiques des maux de la forêt. La forêt a plus besoin de se justifier socialement que l'agriculture qui produit des biens alimentaires de première nécessité. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la forêt a été utilisée comme outil pour lutter contre l'érosion. Les réflexions sur les multiples fonctions de la forêt reviennent aujourd'hui.

Si un problème n'est pas traité, il se repose. Une question qui ne trouve pas de solution va se reposer, peut-être en des termes différents.

On peut même pousser le parallèle jusqu'au changement climatique. Qu'est-ce qui achoppe sur le changement climatique ? Ce sont bien les relations Nord-Sud. La problématique des SE appartient à des grandes questions de changement société/nature.

Le statut de l'agriculture n'est pas différent de celui des autres secteurs. Elle subit les mêmes transformations, pressions que l'industrie, etc. Il s'agit d'une perspective d'ensemble qu'il faut avoir à l'esprit.

Le MAB a été marginalisé.

B. Hubert : Il y a quand même 800 réserves de biosphère.

M. Jollivet : à quoi servent-elles ? La mise à l'épreuve d'un cadre théorique se fait par le passage à l'opérationnel.

- 
- Ph Méral : il serait intéressant de poursuivre la réflexion sur la résurgence de la multifonctionnalité. Elle n'apparaît pas dans le rapport de la FAO « Payer les agriculteurs pour des services environnementaux » en 2007. Cela renvoie à la question de l'opposition entre séparation conservation/production agricole ou intégration.
- D. Pesche est moins optimiste sur le retour de la multifonctionnalité : elle a été supprimée au fil des nouvelles versions du rapport 2008 de la Banque mondiale.
- B. Hubert : c'est peut-être vrai dans le rapport de la Banque mondiale, mais dans le rapport IAASTD, la référence à la multifonctionnalité est très explicite. B. Hubert note que l'agriculture écologiquement intensive ne traite pas des aspects sociaux, des modèles de développement.
- Ph Méral : on a peu évoqué les acteurs privés (grandes firmes, Véolia, ...) alors qu'ils jouent aussi un rôle dans le panorama. Il pose aussi la question des recherches à approfondir sur la question de la genèse du concept de SE. Il propose un nouvel éclairage sur le milieu de la recherche écologique américaine, conservationniste.
- M. Antona : des références importantes qui n'ont pas été analysées dans les premières fiches de lecture restent à analyser.
- B. Hubert indique que les travaux plus anciens aux Etats-Unis sont connus et qu'il serait préférable de cibler les travaux sur une meilleure compréhension des glissements sémantiques en fonction des arènes. Il faudrait identifier des points qui à un moment donné ont orienté un choix politique, un courant de pensée.
- C. Bidaud remarque que l'influence des scientifiques sur le monde politique a beaucoup été évoquée, mais le sens inverse de l'influence des dynamiques sociales sur les scientifiques est peu exploré, ainsi que l'influence de la société sur la genèse des SE.
- B. Hubert : en effet, et cela implique d'aller voir autre chose que les articles scientifiques
- M. Antona : cette influence peut quand même se voir dans les articles scientifiques car ils citent les projets.
- J. Marzin : taxation, outils de régulation, contribution des acteurs peuvent fournir d'autres critères d'évaluation des SE que les outils monétaires (voir commission Stiglitz).
- F. Saenz : Martinez Alier, auteur hispanophone important dans le domaine « ecological economics » prend des positions radicales et s'inscrit dans une vision critique des PSE.
- B. Hubert insiste sur le fait qu'il serait intéressant de mettre en avant des points d'aspérités, des événements qui ont influencé à un moment des choix politiques ou un courant de pensées, plutôt que revisiter des histoires déjà plus ou moins connues.

---

## Séance extra : Travaux de terrains étudiants (voir diaporamas)

**Mélanie DECAMPS**, doctorante en sciences économiques, Cemagref (UMR Metafort), CERDI, Université d'Auvergne. *Le rôle des aires protégées de type Parc Naturel Régional dans la production de Services Environnementaux. L'exemple des services fournis par l'agriculture.*

La question de recherche de la thèse porte sur l'existence ou non d'un rôle de coordination des aires protégées de type PNR pour la mise en œuvre de pratiques plus respectueuses de l'environnement. L'étude empirique porte sur 3 PNR français et 130 exploitants. Elle concerne les MAE porteuses de SE, avec une comparaison Parc/Hors Parc et une modélisation économétrique. Des effets indirects des PNR sont notés, notamment sur la perception du dispositif agri-environnemental par les exploitants.

**Camille DEMENE**, doctorante en géographie, CIRAD (GREEN et TETIS), Ecole doctorale interdisciplinaire de la Réunion. *Agricultures duales et services environnementaux en zone périphérique des Parcs nationaux à la Réunion et en Guadeloupe.*

La thèse s'inscrit dans une démarche de construction d'une approche géographique des SE. A la Réunion, comme en Guadeloupe, le concept n'a pas émergé et s'inscrit dans un contexte de difficultés d'opérationnalisation des politiques environnementales, avec un ancrage fort de la logique de production. Quelles particularités des dispositifs envisager en lien avec l'insularité ultra-marine, le statut informel des planteurs, la situation en zone périphérique des Parcs Nationaux ?

**Cécile BIDAUD**, doctorante en études du développement, Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement, Genève. *Des sciences en pratique. La mise en place des services environnementaux à Madagascar.*

La problématique de la thèse porte sur l'étude de la production de la science et de la mise en pratique des sciences (mise en politique des productions scientifiques). Des premières observations de terrain ont été réalisées : aire protégée Makira (premier projet REDD à Madagascar), Antananarivo, observation des experts malgaches REDD à Copenhague, conférence Diversitas à Cape Town (discours IPBES).

**Thomas LEGRAND**, doctorant en économie, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines. *Genèse et évolution du programme costaricien de paiement pour services environnementaux : l'équité est-elle possible ?*

La problématique de thèse interroge la capacité du programme de paiement pour services environnementaux au Costa Rica à être favorable aux populations les plus pauvres. A partir d'une analyse des jeux d'acteurs dans la genèse et l'évolution du programme, l'objectif est d'identifier la position des populations les plus pauvres, leurs propositions et leur capacité à faire évoluer le dispositif.

**Julien MONNERY**, Master 2 développement durable dans les pays en développement et en transition, CERDI-CNRS. *La place du secteur privé dans l'analyse du concept des SE et la mise en place des PSE à Madagascar.*

La place du secteur privé dans la mise en place des PSE à Madagascar est analysée dans les domaines du carbone et de la biodiversité en incluant les sociétés étrangères et les acteurs privés nationaux.

---

---

## Session 2 : Genèse des SE dans les pays, Réseaux internationaux : mardi 2 février après-midi

---

### Genèse des SE dans les pays : Madagascar, Costa Rica, France

**L'émergence de la notion de service environnemental en France. Présentation : Elodie Valette (voir diaporama et note de synthèse pour compléments).**

Elodie Valette présente les avancées du WP2 (coordinateurs O. Aznar & E. Valette) : étude sur la manière dont le concept de service environnemental a émergé en France (importation versus appropriation et/ou production locale d'idées) et la façon dont il est utilisé et mis en politique dans le contexte national.

#### Questions et discussion

- M. Antona suggère qu'il serait important d'élargir l'analyse aux bailleurs. Les banques ont notamment des groupes de travail sur ces thèmes et font appel à des experts scientifiques.
- M. Djouldem pose la question de la façon dont les idées parviennent aux institutions. Dans les années 70, avec par exemple « *L'Afrique noire est mal partie* » de R. Dumont, ces idées de contre-productivisme sont déjà là. Qui écrit au sujet de l'environnement au sein du gouvernement ? Qui définit les normes ? Elodie Valette explique que le champ actuel de leur analyse débute aux années 2000.
- G. Froger demande quelle est l'influence des institutions européennes sur ces thèmes. Marie Bonnin répond que les travaux sont en cours : deux entretiens ont été réalisés, avec une députée européenne d'Europe Ecologie et JL Weber de l'Agence Européenne de l'Environnement.
- C. Mann se demande si les entreprises qui utilisent le concept de SE s'engagent dans une véritable réflexion ou s'ils sont simplement opportunistes, en train de chercher une nouvelle façon de gagner de l'argent. Marie Hrabanski répond en mentionnant le rôle pro-actif de Véolia qui embauche dans sa cellule recherche des personnes pour travailler sur les services écosystémiques, ou encore celui de Loret qui vient d'embaucher un post-doc travaillant avec S. Lavorel. Olivier Aznar complète cette réponse en mentionnant que le CGPME a refusé de leur accorder un entretien pour cause de manque d'intérêt sur la question. En ce qui concerne le renouvellement du label ESR (Entreprise Socialement Responsable) sous la forme SE, il y a ceux qui voient ça comme une contrainte, ceux qui voient ça comme une opportunité.

---

B. Hubert met en garde contre les catégories trop grossières : « les entreprises », « les OPA », alors qu'il est justement intéressant est d'analyser la diversité au sein de ces catégories. Elodie Valette explique que c'est une maladresse de l'exposé.

**Genèse, contexte et adoption du concept de service environnemental dans les politiques environnementales à Madagascar. Présentation : Fano Andriamahefazafy, Julien Monnery, Aurélie Toillier (voir diaporama et note de synthèse pour compléments).**

Fano Andriamahefazafy commence par présenter la chronologie de la prise en compte de la notion de SE à Madagascar et une analyse des conditions de son émergence dans des dispositifs d'action. Julien Monnery présente ensuite les résultats de l'analyse de la façon dont le concept a été adopté par les acteurs du développement (analyse de discours à partir d'entretiens). Enfin, Aurélie Toillier fait une synthèse sur les avantages et les inconvénients du concept de SE pour le passage à l'opérationnel dans le contexte malgache, basée sur des entretiens auprès des acteurs locaux.

#### **Questions/débat**

B. Hubert pose la question de la contribution des entreprises dans le système : s'agit-il de compenser des dégâts réalisés à Madagascar ou en Europe ?

J. Monnery répond qu'il s'agit d'externalités négatives à Madagascar (cf. entreprises minières canadiennes).

G. Froger demande des éclaircissements sur le PAE et sur le rôle de l'état.

F. Andriamahefazafy répond que le PAE s'arrête en 2008, mais un peu en queue de poisson. Il est en stand by à cause de la crise depuis un an.

A. Toillier explique qu'il existe de nombreux textes règlementaires pour pouvoir mettre en œuvre des enjeux de conservation, mais que les acteurs se plaignent qu'il n'y ait pas de cadre institutionnel « clef en main » de type Gelose. Finalement, l'état dit aux ONG : faites vos initiatives PSE, on verra ensuite pour le cadre réglementaire.

**Emergence et usages de la notion de Service environnemental au Costa Rica : l'exemple du Programme de Paiement pour Services environnementaux (PPSE). Présentation Thomas Legrand , Jean-François Lecoq, Géraldine Froger et Fernando Saenz (voir diaporama et note de synthèse pour compléments)**

Après avoir présenté les conditions dans lesquelles émerge le PPSE, Jean-François Lecoq analyse les modalités de sa naissance et expose les caractéristiques et la gouvernance du programme. Ce travail a été réalisé sur la base d'une revue bibliographique et d'entretiens réalisés en août et septembre 2009 auprès d'acteurs ayant participé à la mise en place ou à l'évolution du PPSE costaricien.

---

## Questions/Débats

M. Djouldem propose que dans la mise en politique, on ne s'intéresse pas seulement aux dispositifs, mais aussi aux débats politiques suscités, voire aux valeurs culturelles associées. Dans les échanges internationaux, tous les acteurs ont-ils les mêmes droits dans les négociations ? Thomas Legrand répond qu'en effet, à partir de 3 textes de projets de loi en ligne, on pourrait retranscrire les débats politiques qui ont lieu, la façon dont les acteurs se sont approprié le concept. Le concept de SE a été socialisé : deux ans après le lancement du PPSE, il y a eu un débat de société rassemblant tous les acteurs sur le thème des services environnementaux. C'est un phénomène qui a émergé par le bas, avec des acteurs tirant profit d'une situation à un moment donné.

Ceci pose la question du choix du paradigme d'analyse : si c'est celui des échanges, qu'est-ce qui s'échange entre qui et qui ? Toutes les parties prenantes sont-elles impliquées ?

P. Bonnal pose la question du rôle des acteurs comme les grandes ONG internationales (CI), les grandes coopératives, les grandes plantations de banane, d'ananas, le lien avec la filière café, ou encore les acteurs qui font de l'agro-tourisme.

F. Saenz répond qu'il n'y pas de rôle simple et établi des firmes internationales par rapport à la filière banane. Ce qui se passe aujourd'hui sur la filière ananas correspond à ce qui s'est passé il y a 30 ans avec la banane (filiales polluantes, grosse pression des instances environnementales), les grosses firmes s'en fichent. C'est différent avec le café, qui est produit sur de plus petites surfaces donc pour les petits paysans. Ils peuvent relier leur production à des pratiques « environnementalement friendly » et obtenir des certifications.

P. Bonnal demande quel est le poids des grosses coopératives dans ces PSE, notamment du café. Fernando Saenz répond que la plupart ont fermé, à cause de la crise du café. Maintenant, de nouvelles coopératives ont émergé en tirant l'avantage des PPSE.

P. Bonnal pose la question du poids de l'influence nord-américaine.

T. Legrand répond que certains auteurs ont mentionné l'influence d'américains vivant au Costa Rica sur les préoccupations environnementales en général, mais pas sur les PPSE, mis à part le rôle des ONG (USAID).

## Genèse des SE dans les pays. Discussion générale.

P. Méral introduit le débat, rappelle que ce sont des travaux en cours, et invite à se référer aux documents écrits plus complets, en mettant l'accent sur la dimension collective de ces travaux.

Un débat en deux temps est proposé : (i) l'histoire sur le temps long de la mise en politique (interactions scientifiques / institutions), (ii) la suite du travail (feuille de route opérationnelle, basée sur des hypothèses, des invariants).

Marcel Jollivet commence par rappeler que ces exposés sont essentiels dans la démarche de l'équipe, car ils sont une mise à l'épreuve sur le terrain de la démarche, des

---

hypothèses et de leur cohérence. Les différences entre les trois cas sont frappantes, parce que les pays sont dans des situations différentes, mais aussi parce que l'approche sur les terrains a été différente.

L'exposé du Costa Rica a positionné la question de l'émergence de la notion de SE dans un contexte plus large, par rapport aux politiques plus générales, aux conditions socio-économiques, au contexte international. Il serait intéressant que les trois pays aient la même approche. Dans l'exposé du Costa Rica, il y a eu une idée particulièrement intéressante, le « flux d'idées » qui permet de comprendre la situation actuelle.

A Madagascar, l'analyse des perceptions et des discours, de la sémantique, a été un point fort. Ce serait intéressant de développer les points forts de chacun dans les autres pays, qu'il y ait un échange entre les porteurs de terrain.

Pour comparer les terrains, il serait intéressant aussi d'analyser le rôle des lobbys. En ce qui concerne la France, il est intéressant de remarquer que les institutions tâtonnent encore. Chaque fois qu'on étudie la France sur le plan environnemental, on explique son retard du fait que c'est que c'est le pays des droits de l'homme (qui prime sur le droit de la nature). C'est une hypothèse qui a été écrite maintes fois dans les années 80 et 90. Il y a aussi le rôle de l'influence du lobby agricole en France. Au Costa Rica, c'est le lobby forestier qui est très fort. On aurait donc une analyse des jeux de pouvoir entre les lobbys qui serait intéressante à développer.

D'une façon générale, il faudrait une problématique partagée qui guide l'ensemble des travaux de terrain. L'analyse comparative serait plus maîtrisée, et avec une plus grande portée scientifique.

Bernard Hubert rappelle en effet que si le questionnement n'est pas partagé, on risque d'avoir des histoires non comparables. Si l'on cherche les invariants, on risque de tomber dans des banalités. Il faut trouver une problématique à plusieurs entrées.

Est-ce que la France est vraiment en retard sur la question environnementale ? On a vu par exemple que sur la multifonctionnalité, on était plutôt précurseurs. Disons que la France n'est pas toujours pro-active sur la question environnementale, elle l'est plus sur la défense des agriculteurs.

Pour mettre en valeur la démarche comparative, il serait intéressant de voir comment les évolutions terminologiques et les instrumentations politiques dans les arènes globales sont déclinées au niveau local. Au Costa Rica, on voit que les lobbys forestiers s'en sont emparés.. Rappelons que Madagascar s'est appelé un temps « république humaniste et écologique ». Leur rôle dans l'arène internationale n'est peut-être pas un rôle moteur comme le Costa Rica, mais c'est un joyau de biodiversité internationale. La France s'est d'ailleurs retirée de ces questions environnementales, laissant la place à d'autres. Elle entre par ailleurs sur le débat international sur la question de la sécurité alimentaire.

D'une façon générale, Bernard Hubert suggère de se demander quelles hypothèses restent interrogeables et pertinentes sur ce sujet.



- 
- M. Bonnin mentionne que la place de Madagascar dans les réseaux internationaux est importante. Aurélie Toillier rappelle qu'à Madagascar, la France s'est retirée sur les questions environnementales, et a laissé le champ aux ONG américaines.
- J. Marzin soulève une question de méthode : il est difficile d'analyser le positionnement sémantique et rhétorique (service environnemental, service écologique..) si l'on ne sait pas à quoi se référer, si l'on ne se positionne pas sur des définitions. Il a notamment été interpellé par la traduction du terme « service » par le mot « entraide » en malgache, car ce n'est pas du tout la même chose.
- A. Toillier explique qu'il n'existe pas de traduction du mot service en malgache. Dans les enquêtes, ils ont demandé aux acteurs locaux comment ils appelaient le fait que leurs actions sur l'environnement aient des répercussions pour d'autres acteurs. Le mot qui est revenu le plus revenait était « entraide ».
- M. Antona rappelle le rôle de la médiation par des tiers : elle a assisté à des échanges sur Gelose, c'était le WWF, ONG, qui impulsait la définition des termes lors de la négociation du contrat.
- G. Serpantié mentionne que les paysans n'utilisent pas le concept de service mais ont une connaissance fine des mécanismes, du fonctionnement de leurs écosystèmes : ils savent que tel bout de forêt en amont protège tel champs en aval.
- D. Pesche trouve que la sanction a été un peu dure sur le terrain français. On a affaire à une norme qui a évolué dans des sphères différentes par des allers-retours : les PSE ont été expérimentés au Sud et débarquent aujourd'hui en France via l'union européenne.
- G. Froger mentionne que ce qui a été commun entre la France et Madagascar, c'est l'analyse des perceptions, car on en est au début de la mise en politique. Le terme est moins stabilisé qu'au Costa Rica.
- M. Djouldem demande s'il serait possible de préciser qui parle dans les entretiens, pour que ce soit moins désincarné.

## Réseaux internationaux

**Proposition de travail au sein de Serena sur l'analyse des réseaux internationaux où ont émergé la notion de SE. Présentation : Marie Bonnin (voir diaporama pour compléments)**

L'objectif de la présentation de Marie Bonnin était de discuter d'une proposition de travail au sein de Serena sur ces réseaux. L'idée serait notamment d'établir une typologie de ces réseaux.

**Synthèse et hypothèses sur les experts internationaux à partir des experts français du MEA. Présentation : Marie Hrabanski (voir diaporama pour compléments)**

Sur la base d'entretiens auprès de 7 de ces experts, Marie Hrabanski propose une première typologie de ces experts, et une analyse en cercles concentriques.

---

## Questions

- B. Hubert exprime un doute quant au fait que l'analyse concentrique soit la plus adaptée, car il y a justement des liens, des réseaux, etc. Par ailleurs, d'un point de vue méthodologique, est-ce que des entretiens sont réellement nécessaires pour faire cette analyse, est-ce que l'on ne peut pas simplement faire une analyse bibliographique (qui publie avec qui).
- C. Maury : il serait intéressant de mettre en relation les circulations d'idées et les interactions entre individus, le rôle de ces experts, et puis dans quels lieux ils échangent.

## **The concept of environmental /ecosystem services in EU policy and science (presentation Carsten Mann)**

Carsten Mann présente les résultats d'une revue systématique de l'usage de ces concepts dans les documents politiques et dans les institutions scientifiques européennes.

---

## **Session 3 : Interdisciplinarité**

**Mercredi 3 Février – Matin**

---

### **Introduction à la réflexion sur un cadre d'analyse commun**

**L'apport des courants économiques dans Serena. Présentation : O. Aznar, G. Froger, P. Méral, (voir diaporama et note de synthèse pour compléments avec la collaboration de P. Jeanneaux et C. Déspres)**

Présentation des principaux courants pouvant être mobilisés dans l'étude des SE (en explicitant pour chacun les contours du courant et des pistes pour Serena) : économie de l'environnement, économie du développement durable, économie institutionnelle, économie des services, économie des politiques internationales.

#### **Questions/Débat :**

D. Pesche : Quel serait votre positionnement personnel par rapport à ce panel ?

O. Aznar : On ne peut pas apporter de réponse en termes de préférence, plutôt différentes approches à mobiliser selon la problématique

J. Marzin : Quel est le degré de compatibilité entre ces différentes postures, est-ce qu'il n'y a pas de danger à faire son marché parmi les outils de ces différents courants, comment être sûr de rester cohérent ?

G. Froger : Certaines disciplines s'y prêtent plus ou moins, en ce qu'elles sont en elles-mêmes plus pluridisciplinaires que d'autres (par exemple, l'écologie institutionnelle se retrouve en partie dans l'ecological economics).

B. Hubert : Serait-il utile d'utiliser l'ensemble du concept pour construire et déconstruire le concept, et de mobiliser ensuite les outils adéquats parmi l'ensemble des outils disponibles ? L'économie des services est intéressante sur ce plan dans la mesure où elle nous rappelle que le mot « service » a un sens, qu'il conviendrait d'analyser.

M. Jollivet : Est-ce qu'on ne se situerait pas, pour ces différents courants, à des niveaux différents de la vie économique (international VS local par exemple), est-ce que ces courants peuvent être séparés dans une classification du type macro ou micro-économique ? Parmi ces courants, lesquels sont les plus ouverts à la pluridisciplinarité ?

O. Aznar : Réponse pour chacun des courants :

- Economie des politiques internationales : approche macro-économique

---

- Economie du DD et économie des services : seraient plus utile pour une analyse ou un questionnement sur le sens que l'on donne au concept de SE, sont les courants les plus interdisciplinaires

- Economie institutionnelle : approches peuvent être macro ou micro selon les sous courants

- Economie de l'environnement, fondée essentiellement sur des méthodes d'évaluations, finalement ne serait pas au centre des questions que l'on se pose sur les services environnementaux.

A. Caron : Il faut faire attention aux dangers de la normalisation, les approches et le sens peuvent effectivement être très différents selon les disciplines.

G. Massardier : Comment un possible (la notion de SE) émerge et se construit, est approprié par des acteurs, des disciplines... ? Il ne faut pas se poser la question de « qu'est-ce qu'un bon SE », mais adopter une posture constructiviste en se demandant comment ont été ou peuvent être mobilisés les SE dans les différents courants.

### **Proposition d'approche du concept de Service Environnemental par l'agronomie des territoires. A. Toillier, G. Serpantié (voir diaporama et note de synthèse pour compléments)**

L'agronomie des territoires peut être une discipline intéressante dans la phase d'opérationnalisation des dispositifs, qui ne peuvent être appliqués tels quels à partir des modèles théoriques (on demande à ceux qui ont le moins de marge de manœuvre –échelon local – de mettre en œuvre les dispositifs, ce qui peut induire des effets pervers). L'agronomie des territoires a été complémentaire de l'agronomie des pratiques, dans la phase d'articulation des modèles avec les contraintes locales. De la même manière, pour les dispositifs de PSE, il faut déconstruire le dispositif, pour que les pratiques préconisées soient adaptées aux contraintes locales

#### **Questions/Débat**

B. Hubert : Avez-vous envisagé une réflexion sur des indicateurs spécifiques à chaque échelle ou chaque périmètre de gestion ? Il serait important d'envisager des critères de performance en fonction des échelles et des enjeux (par ex : pas les mêmes indicateurs/ échelles pour des questions liées à l'eau ou à la biodiversité). Le mot gestion va avec une métrologie de critères de performance. Cela repose la question du modèle (du cadre conceptuel) sous-jacent, des objectifs, des SE visés.

A. Toillier : Les PSE n'intègrent pas forcément les problèmes de pauvreté, l'idée des échelles de gestion, c'est aussi de prendre en compte l'échelle des pratiques des agriculteurs.

J.F. Le Coq : Avant de chercher à formaliser un nouvel outil d'analyse, est-ce qu'il ne serait pas plus efficace d'étudier l'ensemble des outils d'accompagnement et d'évaluation existants, ils sont déjà très nombreux et variés. Par exemple, pourquoi ne pas mobiliser les capitalisations d'expériences comme RUPES (ou Cresa ?...)

---

## **Approche des services environnementaux en géographie. Présentation Ludivine Eloy (voir diaporama et note pour compléments)**

Chronologie sur l'évolution des relations entre géographie et environnement ; La question des échelles usuelle en géographie se pose en particulier dans les cas des SE, et de la gouvernance multi-échelles. Elle soulève également la question des trade-off entre types des services produits à des échelles différentes (et la conclusion du MEA : favoriser les échelles les plus englobantes pour prendre en compte « le maximum » de services...)

### **Questions/Débat**

- B. Hubert : Chronologie présentée : prend surtout en compte un point de vue français ; il semble qu'ailleurs, la logique « top-down » soit encore plus marquée.
- A. Caron : demande une précision : « Tu dis remise en cause des démarches participatives, mais est-ce que ce n'est pas juste lié à CI ? je n'ai pas l'impression que c'est remis en cause à l'IUCN par ex ».
- M. Dedeire : Un point semble important sur cette question des jeux d'échelles ; la « norme » a toujours été perçue comme top-down, alors que lorsqu'il y a compromis, le pouvoir d'inflexion vient de l'échelle locale. Cela pourrait être un apport de la géographie, d'analyser le poids du local dans les rapports de négociation.
- JFLeCoq : Il serait intéressant aussi de faire l'analyse des superpositions de dispositifs de gestion (ce qui est intéressant : pas forcément la question de savoir si c'est top-down ou non, mais plutôt ce qu'on en fait au niveau local, comment les dispositifs sont appropriés et instrumentalisés, selon quelles recompositions, quels rapports de force ?)
- L. Eloy : D'où l'intérêt de la grille positionnant les acteurs selon deux axes échelles / statut (institutionnel)

## **Sociologie, science politique. Quelles contributions à la recherche sur les SE ? Denis Pesche (voir diaporama et note pour compléments)**

Pour l'instant Serena a permis de dégager deux entrées pour l'étude de l'évolution du concept de SE, nationale et internationale, comment intégrer cela dans un cadre d'analyse ?

Il est important également de préciser la nature de ce qui circule : des concepts, des recettes de politique, des référentiels, ... ?

Ces différents éléments circulent plus ou moins vite dans les différentes sphères internationales. On note d'une façon générale une accélération de la circulation d'info autours des SE. Mais cela ne correspond pas à une stabilisation des concepts, que ce soit au niveau politique ou scientifique.

Il faut maintenant poser clairement une problématique, qui permette d'harmoniser l'avancée de l'ensemble des terrains. Quels ont les effets de l'utilisation du concept ? Quels changements implique-t-elle aux différentes échelles ? Comment le travail sur la circulation internationale peut nous renseigner sur ces effets ?

---

## Débat

- M. Djouldem : Il serait intéressant d'analyser quelle marge de manœuvre ont les acteurs lorsqu'ils reçoivent des dispositifs, en fonction de leur normes, valeurs ? Quels sont les enjeux mobilisés par les instruments ?
- B. Hubert : Quel rôle peuvent jouer les individus multi-scalaires présents à différentes échelles, et dans différents secteurs (pas uniquement des expert SE) ? Cette question prend de plus en plus d'importance avec la globalisation, tout particulièrement en matière de circulation d'idées.
- D. Pesche : Le travail sur la circulation ne doit pas faire oublier une partie importante sur la réception des idées, la manière dont elles sont traduites, façonnées localement.
- P. Meral : La dimension politique publiques peut être revisitée pas le travail sur le rôle des passeurs et des différents acteurs (par exemple à Madagascar, on n'a plus de politiques publiques mais les acteurs gardent un rôle important). Quelle évolution des contours des politiques publiques ? (elle est encore très attachée à l'Etat, dans quelle mesure cela évolue ?)
- D. Pesche : On parle de plus en plus de gouvernance (sous entendu que l'Etat est moins présent ?) ; les formes d'intervention ont certes évolué, mais cette intervention existe toujours.

## **L'apparition récente et emmêlée du concept dans le droit international de l'environnement. Présentation : Marie Bonnin (voir diaporama et note pour compléments)**

On aurait pu espérer que le droit apporte une forme de clarification, mais l'utilisation du concept dans les textes juridique est récente et reste « emmêlée » dans le droit international de l'environnement (DIE). Le concept est souvent mentionné par les conférences des parties (dans résolutions et recommandations, qui n'ont pas de valeur contraignante). Utilisé également en droit international ; le seul accord contraignant à l'échelle globale qui le mentionne est l'AIBT (accord international sur les bois tropicaux), avec mention à la fois de services écosystémiques et de services environnementaux. L'utilisation est en partie clarifiée dans certains droits nationaux.

## Questions/débat

- B. Hubert : « L'écosystem approach », issue de la CDB et de problématiques liées à la mer et à la forêt, ne devrait pas être appliquée systématiquement à tous les domaines (problème de la prise en compte des valeurs ?)
- A. Caron : Le lien se fait-il par l'évaluation environnementale, par une approche coût/avantages ?
- S. Ghiotti : Quel lien fait-on entre SE et la notion de bien public (mondial) ?

---

M. Bonnin : La notion de BPM est difficilement utilisable en droit international (plutôt de patrimoine mondial ?...) La FAO utilise par contre la notion de BPM dans une optique de légitimation.

**Vers une mise en débat des incertitudes associées à la notion de service environnemental : une approche interdisciplinaire. Cécile Barnaud et Martine Antona (voir diaporama et note pour compléments)**

Pourquoi mettre en débat : notion non stabilisée, et pourtant utilisation exponentielle, malgré des incertitudes à la fois sociétales et scientifiques ; inventaire des incertitudes en jeux et de leurs sources ; revue de littérature sur le traitement des incertitudes (finalement, peu étudiées, encore moins les incertitudes sociétales).

**Débat**

L. Eloy : La négociation de la valeur est une question importante ; mais est-ce vraiment une valeur négociée ? Sur le terrain, les exemples sont rares ; pour certains, elle est fixée au coût d'opportunité, pour d'autre, en fonction de l'argent disponible sur le projet. Le choix des bénéficiaires est lui aussi important et trop souvent négligé.

C. Barnaud : Dans le PSE-idéal, il y a en principe négociation de la valeur du service... (Dans la réalité, fonctionnement contractuel non négocié ?...)

A. Caron : Quel lien avec la résilience ? (gestion adaptative = approche post-moderne ?)

M. Antona : Cela dépend, certains auteurs dans le courant « résilience » s'intéressent aux SE (cf Gary Peterson expert du MEA), d'autres non ou sont très critiques (Lance Gunderson). Le mouvement est partagé, il y a encore matière à analyser concernant les liens SE / résilience.

M. Hrabanski : Il faut nuancer le discours lorsque l'on parle de l'origine des SE, on ne peut pas dire que le concept a été importé dans les pays du sud depuis le nord (cf Costa Rica). Enfin, dans quelle mesure peut-on assimiler experts et scientifiques ?

C. Barnaud : Dans certains cas seulement, les scientifiques peuvent jouer un rôle d'expert et de conseil aux décideurs.

M. Antona : Il y a de nombreuses publications sur les compromis ; l'idée était de faire une proposition méthodologique pour mettre en pratiques les incertitudes en débat.

B. Hubert : A nuancer également la représentation de la relation homme / nature (schéma très occidental, incohérent selon certaines cosmologies)

**Discussions sur l'interdisciplinarité dans Serena**

**Intervention de M. Jollivet**

Nous sommes devant un exercice insolite, délicat et original.

---

Bernard Hubert et Marc Jollivet travaillent depuis 30 ans sur l'interdisciplinarité, sur l'essai de développement d'une transdisciplinarité collective. Cet exercice reposait sur leurs expériences antérieures (pour MJ notamment, le programme Causses-Cévennes). La période a vu se monter de nombreux programmes dont l'objectif était ouvertement de développer l'interdisciplinarité ; l'INRA-SAD a participé à cette dynamique, notamment sur le projet Vittel-Perrier. Cette période n'a presque pas eu de descendance. D'où l'intérêt (personnel) de relancer une dynamique interdisciplinaire autour de SERENA, non pas seulement en parler mais aussi voir comment elle se pratique. (MJ Remercie donc PM et DP de l'invitation). Par contre, c'est un exercice qui tranche avec les travaux d'équipe habituels, et qui demande un investissement en temps important. Il faut donc se poser quelques questions avant de s'y lancer.

- Première question qui se pose aux membres du projet : Souhaitez-vous vous engager dans un travail interdisciplinaire, en la plaçant au centre du travail ? Se lancer dans un souci d'interdisciplinarité est coûteux en temps (la séance de ce matin le montre) et n'a de sens que si elle se poursuit sur tout le projet. Donc veut-on poursuivre et comment ? Avez-vous découvert ce matin des choses qui vous importent et que vous voulez poursuivre ? L'interdisciplinarité n'est pas obligatoire (Legay : « Prendre en considération la complexité n'est pas une obligation. Mais à partir du moment où on s'engage à le faire, il faut s'en donner les moyens »)
- Deuxième question donc : si oui, comment... Quelles implications sur le travail de chacun ?
- Intérêt de l'interdisciplinarité comme exercice de rigueur pour confronter les points de vue, les amener à s'affirmer, mais nécessitant un fort investissement en temps

## Débat

M. Bonnin : L'approche interdisciplinaire est intéressante, mais le concept s'y prête-t-il ? il faudrait préciser la question, trouver un objet de recherche plus restreint si on veut mettre en place l'interdisciplinarité (par exemple les aspects de la genèse des SE)

A. Caron : De quelle interdisciplinarité parle-t-on ? Uniquement entre sciences humaines et sociales ou avec les sciences écologiques ou biologiques aussi ?

G. Serpantié : Nous, agronomes, sommes particuliers car un pied en sciences biotechniques, un pied en sciences sociales (des hommes qui façonnent, utilisent des écosystèmes)

P. Méral : Positionnement clair de Serena au départ : objectif = interdisciplinarité SHS (c'est déjà un travail pas évident) même si nous restons ouverts, connectés aux réflexions sur les SE en sciences biotechniques. Il ne s'agit pas de couper les ponts avec les équipes d'écologues : esprit d'ouverture (cf réunion sur Montpellier).

M. Jollivet : J'ai été frappé dans les discussions sur le caractère flou de la notion de SE. Ce caractère flou est-il fonctionnel ? La notion n'est pas stabilisée, mais est-elle stabilisable ? Elle traduit une contradiction entre des volontés d'agir (crainte des impacts de nos activités sur la biosphère) et l'inappropriation de l'outillage intellectuel pour appréhender les questions sur le terrain. On peut émettre



---

l'hypothèse que le flou de cette notion a une fonction. La tâche pourrait alors consister à mettre en évidence cette fonction, en rapprochant les clarifications que les différentes disciplines peuvent apporter. C'est une notion hybride du discours social, politique, idéologique, qui veut se référer à l'écologique. Ecosystémique, écologique, environnemental : gradation dans la référence à l'écologie, de plus en plus ténue. Si vous choisissez de faire de l'interdisciplinaire sans sc. écologiques, je trouverais cela dommage. Ces disciplines sont importantes en ce qu'elles peuvent apporter des clarifications sur les incertitudes scientifiques qui subsistent dans le cas des SE. Les écologues qui se sont lancés dans le débat sur les SE ont dépassé le cadre scientifique et ont adopté une posture sociale, politique, voir idéologique (des « écologues actifs »). On a parfois assisté à des « coups de forces » faisant passer une idée sans réels fondements scientifiques. Les écologues dans ce sens pourraient être des garde-fous, dans cette situation où le cloisonnement entre le scientifique et le politique / idéologique est de plus en plus flou.

A. Caron : J'aimerais que vous fassiez un parallèle avec la notion de DD, qui a eu un peu le même statut (concept hybride et utilisation politique) et le rôle des écologues sur la question (ils ont lancé la notion, puis les SHS se le sont approprié, puis instrumentalisation ; rôle également des écologues politiques sur ces deux questions).

M. Jollivet : A remarqué un phénomène marquant depuis les années 70 : l'érosion des mots, observée pour de nombreux mots slogans (fraternité, liberté..) mobilisant les sciences sociales et qui contrairement aux apparences ont un rôle fondamental. Le mot « environnement » a laissé la place à celui de « développement durable », en passe d'être abandonné pour celui de transition écologique. Il y a persistance du sens derrière ces différents mots, il y a les mêmes soucis d'identifier des questions, l'expression d'un problème non résolu. Le langage se heurte au fait (échec). Très intéressé par la présentation sur le droit, car le droit, les textes juridiques, inscrivent dans le marbre le discours social. Quand le terme entre dans le droit, le poids des mots devient fondamental. Il serait intéressant d'ailleurs de regarder comment se stabilise ou non les concepts dans les discours, dans le droit, dans les politiques publiques, ... L'objectif n'est pas de stabiliser le terme, mais d'observer comment il se stabilise ou non. Il faudrait donc voir ce que disent les écologues qui sont CONTRE le terme de SE. L'interdisciplinarité doit aussi chercher le dissensus, la controverse.

M. Antona : On peut peut-être intégrer la voix des écologues à travers les entretiens. Gunderson est contre la notion de SE ; selon lui, avec Odum, « on avait déjà tout, on avait des fonctions, un cadre intellectuel, etc... ». Les SE ont mis des limites, et ils nécessitent plus d'infos, ils sont moins opérationnels. Il s'intéressera à la notion de SE « lorsque l'on s'intéressera à la notion de SE de façon qualitative ». Selon lui, les SE ont permis aux « systématiciens » de revenir, « alors qu'on en voulait plus » ! Deuxième remarque, une hypothèse à tester : est-ce que les SE ne pourrait être un outil de dialogue (référence au public et aux indicateurs : les contrats, les normes, les oppositions) ?

M. Jollivet : On aborde ici la question des objets intermédiaires, à traiter aussi, si la première question est évacuée.

P. Bonnal : On a le choix entre 2 méthodes pour l'approche interdisciplinaire :

- 
- on fixe une définition des SE, et on voit comment les différentes disciplines SHS s'en saisissent ; (analyse des discours ?...)
- on fixe un autre objet de recherche (normes, lois, ...) et on voit, comment les acteurs leur donnent du sens, comment les SE viennent enrichir l'analyse... (approche Propocid)
- D. Pesche : Aux Etats-Unis, l'approche pluridisciplinaire (écologues + SHS) existe déjà (cf Daily et al 1997, association d'écologues et de politistes) ; vision scindée plus franco-française ?...
- M. Jollivet : Pour rebondir sur la remarque de P. Bonnal, il faut travailler dans les deux directions ; Que devient la base écologique si l'on considère les SE uniquement comme le produit d'une confrontation d'idée ? Si on le considère comme objet social, est-ce que cela signifie que ça ne sert à rien (sans fondements écologiques ou biophysiques). Quelle est la place des écologues là-dedans ? Ils sont à la base du concept, puis l'ont ancré dans le champ social. Est-ce que l'on peut dire que la notion est devenue un objet social et ne pas mobiliser les écologues?
- P. Méral : Le problème avec les écologues c'est qu'ils disent aux sciences sociales : « vous parlez de choses que vous ne connaissez pas » ; et quand on leur a demandé de nous expliquer, on s'est rendu compte qu'il y a des controverses au sein même des sciences écologique et biophysiques. Cette « matière » n'est pas si évident pour eux ; dans la pratique, le rôle de garde-fous que l'on veut leur assigner ne serait pas si évident.
- G. Serpantié : Deux discours observés chez les écologues : 1. ceux qui disent «la notion de service ne nous sert pas », 2. ceux qui en font leur fond de commerce (avec l'impact sur le grand public depuis le MEA, permet dans une certaine mesure la justification et le financement de certains programmes. Une partie de la recherche en écologie à l'INRA s'appuie là-dessus (prairies, sols, etc.), le concept a été bien approprié.
- M. Djouldem : Les écologues ne seraient effectivement pas des éléments de cadrage « objectifs » ou « efficaces » ; fait réf à Ost : nature comme sujet/ comme objet/ comme projet. Du coup je me demande s'il n'est pas plus intéressant de faire une analyse de l'usage social du terme. Concernant le droit : il est devenu plus difficile à saisir, l'Etat n'a plus le monopole de la production juridique, (multi niveau et incertitude) ; la loi délègue par contractualisation aux acteurs des différents niveaux ; la loi produit à dessin des ambiguïtés ; Sceptique sur l'analyse du droit comme producteur de normes.
- M. Bonnin : La qualité de la production juridique a effectivement diminué. C'est vrai qu'il y a trop de textes juridiques, et de qualité insuffisante.
- G. Massardier : Il serait intéressant d'aller voir du côté des études qui ont déjà tranché sur ces questions (de l'objectivité scientifique). Une partie de la sociologie de la science a montré que la science n'est pas quelque chose d'endogène, qu'elle est influencée par le champ politique, etc. Oui, le scientifique est politisé, et inversement. Sur le passage en politique de la science, de nombreuses politiques ont été mises en place alors que des controverses étaient en cours sur leurs fondements scientifiques. Finalement, cela se passerait plutôt ainsi : le politique se saisit d'un possible et le traduit ; qu'est-ce qui fait que cela marche ? Pourquoi un métadiscours devient un cadre pour faire agir un certain nombre de gens ? Ce qui

---

serait intéressant c'est de voir comment le concept de SE pourrait alimenter la littérature qui s'est penchée là-dessus : le concept ouvre différentes voies possibles, comment est-il utilisé et modifié ? La nouveauté viendrait plus de l'échelle internationale de circulation des idées, et sa rapidité (ainsi que l'utilisation de métadiscours).

M. Jollivet : OK sur la question de la science dans la société et de son rapport avec le politique. N'empêche que c'est un domaine dans lequel il y a des controverses, et les écologues peuvent apporter des éléments de réponse quand à certains effets sur lesquels les PSE sont censés être fondés. Les sciences pures ne doivent pas être écartées, elles sont une composante critique importante sur la question des PSE.

J. Marzin : En reprenant la question initiale de MJ « comment avez-vous ressenti la séance du matin ? », les différentes présentations ne portent pas sur les mêmes choses : certains sur un cadre épistémologique, d'autres sur des objets (géographie..) ; elles traduisent de plus des visions différentes : comment la discipline voit les SE, comment les disciplines permettent de les analyser. Il y a des points de convergence, des recoupements à faire, par exemple entre géographie et agronomie des territoires. Faut-il pousser l'interdisciplinarité pour faire « dialoguer » toutes les disciplines sur tous les sujets ? Ou procéder plus à une division du travail à répartir par disciplines ?... Des questions apparaissent partagées, notamment le multi-scalaire, et l'interaction entre acteurs

M. Djouldem : Vous avez raison en ce qui concerne le droit international. Mais le droit international peut être vidé de sa substance par le droit national. Le droit a certes une autorité, mais il n'a plus le monopole dans la production de normes.

M. Bonnin : Sans que cela ne remette en question les fondements du droit tout de même.

L. Eloy : Pour continuer ce travail sur comment ce concept a émergé, a été approprié, etc. on peut peut-être diviser le travail : sur des problématiques environnementales distinctes, mettre en place un cadre d'analyse croisant les différentes disciplines et les différentes échelles.

JF. Le Coq : Proposition pratique d'un objet intermédiaire : faire une grille d'analyse avec en ligne les objets de recherche (émergence du projet, hypothèses,... ) et en colonne les différentes disciplines, pour voir comment elles se positionnent par rapport aux questions de recherche et former une sorte de « cartographie de cette interdisciplinarité ».

M. Jollivet : Il ne faut pas sous-estimer l'importance de se mettre en amont un arrière-plan à nos recherches, et de réfléchir à la manière dont on pourra échanger dessus avec les autres disciplines, de façon rigoureuse. Il faut essayer d'organiser cette interdisciplinarité, pour valoriser la grande richesse dans ce qui a été présenté : multiples states, etc. Mais maintenant pour mettre de l'ordre, c'est un énorme travail d'organisation et de synthèse. Et c'est de la responsabilité des responsables de projet. « Les objets intermédiaires, c'est avant tout des bonhommes intermédiaires », sur deux tâches principales :

- Importante gestion des aspects matériels, consistant essentiellement à « fabriquer des moments d'échange », internes et externes au projet
- Identifier et proposer une première formulation des controverses (c'est sur les controverses que se fonde l'interdisciplinarité ; et sur les SE, il n'y a

---

pas de problème épistémologique fondamental, pas d'incompatibilité majeurs à l'interdisciplinarité). Cela va avec la réflexion sur les objets intermédiaires

F. Saenz : On pourrait utiliser d'avantage le site web pour organiser le travail de façon plus systématique. Nous avons montré depuis hier des avancées provenant de chemins déconnectés, comment les connecter ? Le site web pourrait être une solution : avec inscription d'une « ligne générale » ( ?) par période, à laquelle se référer.

M. Antona : Très favorable à l'idée d'une démarche itérative. Il faut construire une question commune et on n'y arrive pas du premier coup. D'où l'importance aussi des échanges entre terrains. L'interdisciplinarité, c'est à la fois construire une question et commune et l'organiser entre les différents terrains.

### **Conclusion : des questions à clarifier et du travail en perspective pour mettre en œuvre l'interdisciplinarité**

- Identifier et proposer une première formulation des controverses
- Se mettre en amont de la recherche sur les arrières plans de la recherche (cadre conceptuel ? ... posture ?...)
- Formuler une problématique commune ou un objet de recherche commun
- Gérer les aspects matériels, notamment « fabriquer des moments d'échange », internes /externes au projet
- Construire des objets intermédiaires
- Construire une problématique itérative : affiner la question au fur et à mesure de l'avancement

---

## **Session 4 : Introduction à la comparaison et l'analyse de la gouvernance des dispositifs.**

**Mercredi 3 février après-midi.**

---

### **Cadrage pour l'analyse comparée des dispositifs : éléments de discussion**

#### **Comparaison internationale de politiques publiques. Expérience Projet Propocid. Ph Bonnal (voir diaporama pour compléments)**

Philippe Bonnal présente un cadre d'analyse qui a été développé et utilisé dans un autre projet (ANR PROPOCID) de façon en en tirer les leçons pour le projet Serena.

Ce cadre d'analyse visait à comparer des contextes et des processus de changements, sur le temps long (évolutions de politiques publiques, effets de dépendance de sentier) et sur le temps court (adaptation, incrémentalisme). Un cadre d'analyse intitulé les trois « i » :

- idées : façon dont le développement durable est abordé
- intérêts : jeux d'acteurs, rapports de force, conflits d'intérêts..
- institutions : normes, règles mises en place

Voici les observations et critiques qui ont été faites sur cette approche par des politistes :

- la dépendance de sentier : risque de biais par exagération des déterminismes,
- les 3 i : distinction qui peut être arbitraire,
- risque de minimisation des jeux d'acteurs et relations de pouvoir

Pour reprendre la discussion sur les objets intermédiaires, Philippe Bonnal suggère de développer une frise par pays, une cartographie générale.

#### **Questions**

P. Méral: les grilles d'analyse utilisées pour comparer vos terrains, à quel point étaient-elles initialement finalisées ?

P. Bonnal : la grille commune était générique. Chaque terrain a ensuite précisé.

M. Jollivet : il s'agit d'un excellent exemple de base d'organisation du travail, notamment ce cadre spatio-temporel pour analyser l'émergence de la notion de SE. C'est d'ailleurs plus utile pour l'organisation du travail que pour l'interdisciplinarité en soit. Il faudrait multiplier ce genre de schématisation qui apporte une vision d'ensemble à chacun.

---

**La comparaison dans les démarches de recherche. Échelles, temps et acteurs. Les politiques de l'eau face à l'aménagement et au développement des territoires. L'exemple des montagnes méditerranéennes françaises. Présentation : Stéphane Ghiotti (voir diaporama pour compléments)**

La question transversale à cette analyse comparée était la suivante : comment des communautés locales s'approprient les cadres imposés par les politiques de l'eau (directive cadre)

**Questions/débat**

M. Antona : dans ta grille de départ, tu analyses quelque chose qui a déjà été élaboré ? Je n'ai pas vu l'analyse de la construction du dispositif.

S. Ghiotti : Oui, ce qui a été étudié, c'est l'appropriation de la loi considérée telle quelle. Mais ont aussi été regardés les débats parlementaires au moment de l'élaboration.

G. Massardier : comment la question de la légitimité est-elle intégrée dans le cadre d'analyse puis traduite de façon empirique dans les enquêtes ?

S.Ghiotti : au départ, de façon empirique, j'ai regardé quels acteurs prenaient en main les dispositifs selon quels registres, etc.

**Gouvernance des dispositifs : proposition de grille. Présentation : Géraldine Froger et Denis Pesche (voir diaporama et note pour compléments)**

G. Froger revient sur la notion de gouvernance et ses multiples définitions. La gouvernance renvoie à une nouvelle organisation du pouvoir, de la matière de gouverner (dans la gouvernance, le gouvernement n'est qu'un acteur parmi d'autre, et ce dans un contexte de crise de la légitimité des institutions internationales, de critiques de la gestion centralisée des ressources). Mais il y a presque autant de définitions de gouvernance que d'adjectifs qui lui sont accolés : la « gouvernance internationale environnementale », la « bonne gouvernance », la participation, gouvernance d'entreprise ou gouvernance volontaire, la gouvernance d'autorité (classique) et les modes de gouvernance sur la confiance mutuelle (des outils participatifs pour impliquer les acteurs non étatiques)...

D. Pesche rappelle les objectifs du projet Serena (analyse de la genèse et de la gouvernance des dispositifs) et présente la grille d'analyse issue d'une demi-journée de discussion sur le sujet l'année passée, invitant les membres du projet à la débattre, à la déconstruire.

- Une grille en 4 blocs et 10 domaines
  - o Bloc 1 : Contexte et objectifs : cadre institutionnel large, objectifs, sources d'inspirations
  - o Bloc 2 : Acteurs : inventaires, rôles
  - o Bloc 3 : Règles et modalités de fonctionnement : évolutions des règles, échelles et publics, mécanismes économiques
  - o Bloc 4 : Interactions : jeux d'acteurs, etc.

---

## Mise à l'épreuve de ce cadre d'analyse sur le cas malgache. Présentation : Aurélie Toillier (voir diaporama pour compléments)

A. Toillier présente les résultats d'un travail de terrain ayant utilisé cette grille pour analyser deux types de dispositifs à Madagascar : (i) vente de carbone / stockage carbone forêts à l'échelle nationale, (ii) qualité de l'eau dans un bassin versant.

Au niveau national, le PSE vient dans la lignée des politiques de conservation de la forêt qui existent déjà, les acteurs sont les mêmes depuis 15 ans, il y a peu de modifications des jeux de pouvoir / jeux d'acteurs.

- Question de recherche à axer sur les modalités d'apprentissage entre acteurs et sur la circulation des idées.
- Réflexions à Madagascar à axer sur : le captage de la rente carbone, le rôle à donner à l'état (indépendance ou soutien), sur quels SE mettre l'accent (notamment pour bénéficier aux acteurs locaux),
- Observation : le fait que les acteurs soient payés (PSE) sans vérification que le service écosystémique soit réellement rendu (sur un plan écologique), montre que le SE peut être vu comme un moyen de résolution de conflit. Les PSE peuvent être considérés comme des leviers financiers pour pérenniser des dispositifs existants.

### Questions/débat

M. Jollivet : cette dernière observation (non vérification des services rendus, les SE comme moyen de résolution des conflits sociaux) confirme le rôle annexe des sciences biophysiques

A. Karsenty : il y a plus que des dispositifs pilotes en matière de PSE à Mada

O. Aznar : sur la grille, il faudrait introduire un feedback sur d'autres dispositifs plus larges

M. Djouldem : rôle de la cartographie ?

L. Eloy : il y a un double usage possible de la carte : experts, acteurs

### Travaux en Sous-groupes : PSE&MAE/Labels/Parcs

A partir de la grille d'analyse présentée le matin.

#### Sous-groupe PSE /MAE (animé par O. Aznar et L. Eloy)

Le groupe commence par un tour de table des remarques des uns et des autres sur la grille d'analyse.

T. Legrand : le module fonctionnement est à étoffer

J. Marzin : dans la comparaison des perceptions à différentes échelles, il faut inclure ceux qui ne sont pas directement concernés

P. Bonnal : je ne vois pas apparaître les aspects cognitifs sur les services, les corpus idéologiques mobilisés

---

C. Barnaud : les aspects biophysiques sont très peu renseignés (objectifs et effets écologiques des dispositifs)

L. Eloy : il manque une analyse des pratiques des acteurs

T. Legrand : j'ajouterais les lieux, les instances de gouvernance

J. Marzin : il faudrait renseigner la pérennité du dispositif

A. Karsenty : il existe des méthodes d'évaluation classiques des dispositifs PSE, les 3 E : Efficacité, Efficience, Equité. On pourrait ajouter pérennité.

P. Bonnal : mais on parle d'efficience de quel point de vue ? Est-ce que l'on est dans une démarche compréhensive ou dans une démarche d'évaluation ?

L. Eloy : il est différent de se demander quels critères sont utilisés par d'autres évaluateurs et faire nous-mêmes l'évaluation

F. Andriamahefazafy: je mentionnerais dans la grille l'origine endogène ou exogène du dispositif, et la structuration des acteurs

P. Bonnal : il est important de savoir si le dispositif remplace un dispositif existant

S. Ghiotti : je propose une analyse plus fine des conflits, des lieux

J. Marzin : j'ai l'impression que l'on fait comme si le fait que le dispositif PSE existe le légitime, mais est-ce le cas ?

M. Jollivet : est-ce que les coûts de transaction font partie de la gouvernance ?

Sur la demande du groupe, Alain Karsenty propose ensuite une petite introduction aux PSE.

Un PSE, c'est une rémunération (les écotaxes n'en font pas partie) **pour un service précis**. Ou parfois un ensemble de services / paquets. Le service environnemental, ce sont des externalités : soit positives à rémunérer, soit négatives à compenser (restrictions d'usage).

Très souvent, on a des restrictions de droit d'usage. Ce qui est payé, ce n'est non pas le coût du service mais le coût d'opportunité de l'activité arrêtée. Il y a une distinction entre les PSE restriction d'usage et les PSE d'investissement (avec changement de pratique : ex Vittel, incitations à l'agriculture bio)

C'est la **conditionnalité** qui distingue les PSE des autres : le service est payé s'il est rendu.

Démarche basée sur le contrat, **démarche volontaire**. En Chine, on a ainsi des pseudo PSE : des politiques de changement d'occupation de sols OBLIGATOIRES.

Le caractère « **exclusion** » est important: il faut être capable d'empêcher les autres de venir dégrader la forêt qu'on est censé protéger.

**Condition d'additionnalité**: il faut qu'il y ait un effet additionnel par rapport au scénario de référence. Nécessité d'un scénario de référence/baseline : que se passerait-il sans PSE ? c'est sur ce scénario qu'est évaluée l'additionnalité.

Pas de PSE donc sans évaluation des services rendus. Il ne s'agit pas de payer les gens pour qu'ils continuent les mêmes pratiques. C'est différent de la logique de rente, il faut un changement.



---

J. Marzin : ce qui est décrit ici est un PSE théorique, dans la réalité, il y a des contournements.  
C'est ça qui est intéressant à analyser

P. Bonnal : c'est une description de normes

T. Legrand: le critère du bénéficiaire-payeur est un des critères du « pur PSE », alors que dans la réalité, souvent, ce n'est pas le cas

A. Karsenty : sur l'eau, la condition bénéficiaire-payeur est vérifiée, mais sur les services plus larges (biodiversité, stockage carbone), il y a des instances de médiation

S. Ghiotti : comment intègre-t'on le temps de réponse ?

A. Karsenty: cela dépend de la capacité de paiement du payeur !

A. Toillier : pour les acteurs sur le terrain malgache, l'objectif n'est pas de mettre en oeuvre un pur PSE selon ces critères normatifs, mais c'est un objectif environnemental.

A. Karsenty : il y a toujours quelqu'un qui paye en dernier ressort, et cette personne souhaite une efficacité

A. Toillier : mais cette personne n'est pas forcément attachée à tous les critères du PSE

P. Bonnal : y-a t'il des réversibilités ? des rentes à vie alors ?

Discussion sur les effets pervers du PSE : payer les gens pour qu'ils appliquent la loi.

O. Aznar : il faudrait donc intégrer dans la grille les feedback du PSE sur les lois

M. Jollivet : dans la gouvernance, y a-t-il un lien entre moyens et fin ? Est-ce qu'on a forcément besoin de toutes les règles du PSE ? Si d'autres règles, est-ce que cela ne poursuit pas d'autres objectifs ? Ce lien fin-moyen : une base d'analyse de la gouvernance.

O. Aznar : intéressant de voir qui paie (notamment privé ou public)

Olivier Aznar fait une courte intervention sur le thème : « **les MAE sont-ils des PSE ?** »

Deux blocs dans les mesures agri-environnementales : 1) les mesures type primes à l'herbe, 2) les CTE puis CAD puis MAE territorialisés.

Les français défendent la prime à l'herbe comme des PSE en disant que les coûts de transaction sont faibles.

Dans Natura 2000, on se rapproche d'une logique de marché, et on parle depuis 2007 de paiements Natura. Il y a création d'intermédiaires (parcs, syndicats..) entre agriculteurs et état, avec une logique d'appel d'offre.

X. Augusseau: à La Réunion, il y a bien la prime à l'herbe, pour le reste, il faut noter l'importance du lobby sucrier

P. Bonnal : y a-t-il des effets de club ?

M. Bonin : En Guadeloupe, les premières MAE sont arrivées avec les CTE en 2000-2001. Comme à la Réunion, rôle des lobbys, bananier cette fois

---

### Sous-groupe Labels (animé par Jean- François Lecoq et Marc Dedeire)

<i>Auvergne</i>	<i>Guadeloupe</i>	<i>Réunion</i>	<i>Madagascar</i>
Marque PNR	AP (cœur de PN)	AP (zone adhésion)	AP (Parc ; Gelose)
IG AOC	AP (zone adhésion)	DCE BV (Aire marine ?)	PSE (carbo ; Biodiv)
Agric Intensive MAE	Agric intensive MAE	Charte agricole communale	Filières marques (proche AP)

#### *CR du précédent atelier*

Au vu des différents cas mentionnés dans le tableau ci-dessus, sont inclus les Labels, l'écocertification, l'agriculture bio au titre de la protection et de la valorisation des SE

Le groupe a procédé en 2 temps :

#### - Un débat en préalable au travail sur la grille proposée

Ce débat a mis en évidence plusieurs points à bien spécifier quand on analyse ces dispositifs :

- a) Noter l'hybridation et le couplage des dispositifs quand cela existe : Parcs et labels par exemple
- b) Distinguer un critère de périmètre du dispositif en lien avec SE (critère de selection)
  - o à partir de l'analyse du cahier des charges : spécifier à quoi est lié le premium? Est-il fait mention de pratiques liées à environnement ou mention de l'environnement ? comment est faite cette mention ? par exemple l'écocertification porte :
    - Version 1 : sur l'ensemble système de production/terroir/pratique?
    - Ou version 2 sur un produit-qualité
  - o Se poser la question de la territorialisation du dispositif dans un gradient « Ressource===Filière »

#### - Un essai d'application de la grille au cas des labels

Dans le bloc Contexte/objectifs : il importe de bien différencier les étapes de

- Construction normes/ genèse des dispositifs pour aborder dans le détail
  - o L'élaboration du cahier des charges (des normes) et le lien qui est fait avec SE
- Application/Appropriation/ usage des normes pour s'intéresser aux
  - o Autres dispositifs existants
  - o interactions avec d'autres dispositifs ;

Dans le bloc Acteurs :

- Garder la séparation entre acteurs impliqués dans la construction du dispositif et acteurs engagés dans l'application
- choix du local ; cartographie des acteurs nécessaires

### Sous-groupe Parcs (animé par Elodie Valette)

Voir restitution du groupe en session 5 et diaporama de G. Massardier.

---

---

## **Session 5 : Partage des grilles (restitution des groupes) et discussion en plénière, construction des grilles d'analyse. Jeudi 4 février matin.**

---

### **Restitution du groupe Label/AB. Marc Dedeire, (voir PPT pour compléments)**

L'objectif est d'identifier les SE à travers les labels. Un filtre conditionnel d'identification des SE au sein des cahiers des charges est défini.

Au sein de la grille d'analyse, une analyse diachronique du contexte institutionnel est proposée, ainsi qu'une cartographie des acteurs. L'évolution des règles, les barrières à l'entrée doivent être identifiées. L'hybridation de dispositifs sur le terrain sont à observer.

### **Restitution du groupe « Parcs », Gilles Massardier (voir PPT pour compléments)**

Le groupe « Parcs » est rebaptisé « aires protégées » (catégorie internationale : 6 sortes d'aires protégées dont parc, selon IUCN).

Le débat initial a porté sur le choix de définition, sur un questionnement concernant le recoupement avec le groupe label, car l'aire protégée est un label.

Est-ce que les chercheurs, en requalifiant de SE les problématiques « parc » qui ne s'énoncent pas comme telles, ne sont-ils pas en train de le mettre en politique, donc de faire évoluer, créer leur objet de recherche ?

Concernant la grille, les premières questions ont portées sur les objectifs et les choix des objets d'analyse de la grille. La grille est considérée comme un guide qui prépare l'élaboration de grilles d'entretiens ou une grille de lecture de la documentation.

Les acteurs bénéficiaires des SE doivent être intégrés. Dans le module règles et modalités de fonctionnement, il faut insister sur la superposition des dispositifs.

#### **Questions/débats :**

P. Méral : avez-vous abordé la question de la définition du périmètre des aires protégées ?

G. Massardier : important en effet, rôle des élus d'ailleurs, jeux de territoires.

### **Restitution groupe PSE. Ludivine Eloy**

Différents points d'amendements de la grille sont présentés.

Des débats ont porté au sein du groupe sur les approches compréhensives versus approches évaluatives.

---

## Questions/débats :

- G. Serpentié : les dispositifs PSE en sont à des stades très différents (pilotes, aboutis, évalués..), possibilité de faire plusieurs niveaux d'enquêtes ?
- A. Toillier : on n'a pas défini la question, l'objectif de l'analyse, donc on n'est pas allé très loin
- D. Pesche : La question générale à laquelle répond la grille est claire : l'introduction de SE dans un dispositif produit-il des effets ? C'est peut-être normal qu'on soit dans le flou à ce stade de construction de la grille car on ne veut pas avoir trop d'a priori
- P. Méral : la question de l'échelle est importante. Les PSE bassin versant (SE sur 15 ménages à Madagascar par exemple) et les PSE carbone n'ont pas du tout les mêmes échelles, les mêmes acteurs. La grille sera probablement différente. Sur la question approche compréhensive versus évaluative, a priori Serena est plus sur le compréhensif, mais ces approches ne sont pas forcément antagonistes. Il peut être intéressant de se pencher sur les écarts sur le terrain avec les critères du modèle banque mondial du PSE, intéressant en soi. Il reste possible d'intégrer quand c'est possible des éléments d'évaluation tout en gardant une approche compréhensive. L'évaluation monétaire doit intégrer les coûts de transaction (voir article de Wunder 2008 dans Ecological economics).
- J. Marzin : on voit que le coeur de Serena, c'est la compréhension de la genèse, de la circulation, traduction des idées autour des SE, ce qui renvoie à du compréhensif. Comment les fonctions des PSE sont gérées ex ante par les populations locales ? Cette question est entre évaluatif et compréhensif.

## Discussion générale sur la grille d'analyse

- M. Jollivet : cette grille pourrait être un objet intermédiaire de débat interdisciplinaire. La grille est à replacer dans la problématique du programme. Chaque discipline peut se l'approprier et dire ce que cette grille veut dire pour elle. Il pourrait donc y avoir un commentaire multidisciplinaire sur les éléments, comme ça chacun sur un terrain peut s'approprier les commentaires / les visions des autres disciplines.
- E. Valette : il faut remarquer que les travaux de groupe n'ont pas montré de remise en cause majeure de la grille.
- P. Méral : le module interaction est parfois difficile à cerner
- D. Pesche : personne n'a remis en cause la structuration en module, finalement elle importe peu.
- M. Dedeire : on a considéré ces modules comme des items à ne pas oublier
- JF Lecoq : comment on va choisir les terrains, qu'est-ce qu'on va comparer ? Il serait intéressant d'avoir systématiquement des doublons : deux AOC sur deux terrains, deux parcs, deux dispositifs PSE ; que les gens travaillant sur ces terrains soient en lien, que des étudiants soient en charge de faire des analyses comparées faciliterait la comparaison

- 
- G. Serpantié : cette grille traite du fonctionnement des dispositifs mais peu de leur genèse, or le fonctionnement/la gouvernance des dispositifs est déterminée en gde partie par sa genèse.
- D. Pesche : cette grille n'a pas vocation à être unifiée, finalisée et appliquée telle quelle sur tous les terrains. C'est plus une liste de choses à ne pas oublier, une trame d'échange. Ensuite, chacun sur le terrain construira sa propre grille. Cette grille peut aussi être utile pour la comparaison.
- A. Meybeck : je n'ai pas pu m'empêcher d'appliquer la grille à la PAC ; cet exercice est très intéressant. J'ai l'impression que les éléments de genèse sont couverts par le module interaction. Avec ces questions, vous ne pouvez pas passer à côté. Il manque peut-être une dimension chronologique.
- G. Massardier : il est intéressant de montrer les recompositions entre genèse et mise en œuvre, par exemple avec des cartographies d'acteurs.
- M. Jollivet : le groupe PSE a proposé de distinguer deux choses différentes : les dispositifs qui se réclament directement du SE, et les autres. Cela implique de se donner une définition commune du SE. Hier, Alain Karsenty nous a présenté un modèle canonique de PSE. Est-ce que cette définition canonique pourrait par exemple être utilisée ?
- D. Pesche : il existe un risque que ça introduise un biais, un risque que l'on réduise la notion à cela, que l'on perde la polysémie, que l'on perde la capacité à interroger la pertinence de la notion pour les acteurs de terrain.
- A. Karsenty : les sociologues ont la notion d'idéal-type. C'est utile pour se coordonner. Le modèle Wunder du PSE pourrait être un idéal-type possible.
- L. Eloy : comment on identifie la présence de SE ?
- A. Meybeck : l'explicite est illégal. On ne peut pas dans le droit de l'environnement introduire explicitement l'environnement dans un signe de qualité des produits (dans les labels de type AOC par exemple).
- P. Méral : il est donc important de tracer l'historique des glissements de l'implicite vers l'explicite.
- G. Serpantié : il faut voir aussi tout ce qui se passe hors du cadre légal, ex des acteurs qui prennent l'initiative d'aller voir des financeurs potentiels de SE.. Est-ce que ce sont des dispositifs implicites que l'on analyserait dans Serena? Cela m'intéresserait.

---

---

## **Session 6 : Feedback sur les politiques (WP4 : Ph Bonnal, L. Eloy). Discussion (A. Meybeck)**

---

### **Feedback sur les politiques WP4. Ludivine Eloy, Philippe Bonnal (voir diaporama pour compléments)**

Le WP4 comprend deux volets : un travail de synthèse d'une part ; un travail de recherche d'autre part.

Le travail de synthèse est construit autour d'ateliers : ateliers « Parcs » et « PSE » en 2011, un atelier de synthèse et un séminaire de prospective en 2012.

Le travail de recherche porte sur le feedback sur les politiques et se décompose en deux principales questions :

1. Quels sont les effets du projet sur les prises de décision et représentations des acteurs ?
2. Quels sont les liens entre connaissance et décision dans l'évolution des dispositifs SE/PSE ?

### **Feedback sur les dispositifs. Discussion avec A. Meybeck.**

**Intervention de A. Meybeck (Chef de service, Bureau de la stratégie environnementale et du changement climatique. Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche).**

En préalable, il précise qu'il parle à **titre personnel**.

Il introduit son exposé en précisant **l'évolution de l'Organigramme du Ministère**.

Il travaille au sein de la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT) qui est une fusion des anciennes Direction générale des politiques économique, européenne et internationale (DGPEI), orientée vers les produits et l'économie et la politique internationale et la Direction Générale de la Forêt et des Affaires Rurales (DGFAR), orientée vers les exploitations, l'agro environnement et le lien avec l'environnement. Cette direction reflète la volonté d'avoir des politiques plus intégrées (la fusion des 1° et 2° piliers de la PAC ?), où on peut avoir de l'environnement partout.

Il est responsable du bureau de la stratégie environnementale et du changement climatique, au sein de Sous-direction de la biomasse et de l'environnement (un ancien bureau) qui dépend du Service de la stratégie agroalimentaire et du développement durable (reconnaissance du lien entre territoire, environnement et qualité).

En 4 ans l'environnement a pris une ampleur importante au ministère (il y a maintenant un bureau de la biodiversité) et l'intégration de l'environnement dans les politiques agricoles a considérablement avancé depuis 2 ans.

Sur la question de la posture et de la co-construction entre la recherche et les politiques publiques : il se considère comme notre double, coté administration. Son rôle est d'imaginer des dispositifs, qui seront gérés par d'autres (ex. plan de performance énergétique, objectifs

---

terres 2020, ...). Il reconnaît avoir une certaine liberté de penser et a, en conséquence, besoin d'avoir beaucoup de rapport avec la recherche.

Il évoque le fait les sujets que traite SERENA sont et deviennent de plus en plus politiques. Ainsi il a été récemment audité par la cour des comptes européenne sur l'efficacité du dispositif de PHAE. En conséquence il faudra faire attention à la façon de poser des questions (attention à la teneur évaluation). Si les services que le projet va interroger sentent que c'est une évaluation, ils répondront en conséquence.

C'est un **sujet politiquement très lourd** car la notion de SE (service environnemental ou écosystémique ?) émerge comme élément de justification de la PAC. Un rapport de l'institut européen de l'environnement (Provision of Public Goods Through Agriculture in the European Union, dec 2009) vient de sortir, et un débat est prévu avec le président de la commission des affaires budgétaires du parlement européen. C'est la notion dont les acteurs parlent donc il faut l'invoquer pour justifier la politique. C'est au nom de cette notion que la PAC doit être évaluée.

Le **caractère explicite ou implicite de la notion de SE** est un point important pour lui. Il peut être historiquement daté et totalement arbitraire. Comment il voit, à son poste, l'exploitation et explicitation de la notion SE. Il cite le rapport qui précise que la notion recouvre tout ce qui n'est pas la fourniture de matières premières à une personne = public goods. Dans le rapport ils restreignent public goods à environnemental. C'est tout et, à certains moments, service peut recouvrir l'enjeu. Il fait le parallèle avec la notion d'aménités positives et négatives qui est une notion très économique. Elle a été un peu utilisée chez les bureaucrates mais n'a pas percolé partout. Public goods recouvrent les aménités positives et y compris négatives. Le service devient alors enjeu.

A partir de quel niveau on parle de service ? Quand on évoque service écosystémiques, c'est plus simple car on peut dire qu'il y a détérioration du service écosystémique. Comment évalue t-on la détérioration d'un service écosystémique ? Par rapport à quoi, à quelle situation : un passé idéal, un scénario tendanciel (avec un risque de manipulation, ex. de lutte contre la déforestation) ?

**La notion de service** permet d'identifier quelque chose pouvant être séparé de la production. Ca peut être artificiel mais son intérêt est le caractère intentionnel, (contrairement à l'aménité qui est liée à la production).

**Qu'est ce qui distingue ce service** : les acteurs : les demandeurs (ONG par ex.) ou les agriculteurs fournisseurs, ou les scientifiques ?

Historiquement, ce sont les ONG qui ont commencé, puis la profession qui voit un service identifié, avec en tête le modèle de PSE (comme on explicite le service, il faut payer). Le service n'est pas nouveau mais son explicitation est nouvelle, donc on le paye. Si on explicite le service il faudrait expliciter le paiement. Il pense que c'est à la recherche de faire cela : identifier et expliciter ou fournir les arguments aux acteurs pour le faire. Est ce que la fourniture du service se mesure uniquement au manque à gagner et au surcoût ? ou bien sur l'ensemble du système (productif ?) ?

Pour exemple, il évoque le cas de la filière ovin extensif en proposant l'argumentation suivante : C'est difficile de faire partager l'idée que les systèmes ovins extensifs sont bons pour l'environnement (biodiv, lutte contre l'incendie, ..). Au nom de ces services environnementaux implicites il est justifié d'avoir une aide du 1° pilier pour l'élevage ovin. Si

---

on ne passe pas par le détour du SE, découplage des aides on ne peut pas soutenir l'élevage ovin extensif français. Ce qui est vrai pour l'élevage français ne l'est pas forcément ailleurs, en Nouvelle Zélande, par exemple. C'est important dans un contexte communautaire et international. Dans le cadre des discussions OMC, on pourrait imaginer d'interdire des importations pour protéger la filière ovine pour maintenir des SE.

Les modèles PSE sont actuellement une des conditions de **visibilité** des SE. On ne voit que ce qui est payé, mais il faut distinguer les autres au moins pour maintenir des productions qui sont porteuses de SE et qui sont menacées pour des raisons économiques (exemple de la filière ovine).

Question du **paiement implicite ou explicite** : il y a aura de plus en plus de débats avec les forestiers, notamment sur la forêt en Guyane sur la question du paiement des services rendus par la forêt guyanaise. Amendement au grenelle 2, demandant un rapport au gouvernement expliquant comment on va payer parce que la Guyane veut un dispositif REDD + (aide à la lutte contre le déboisement). Mais il n'y a pas besoin de mettre un tel dispositif car il y a une loi qui interdit déjà de déboiser. En outre la forêt française est déjà payée par tous les dispositifs fiscaux existants et l'existence de l'ONF. La manière dont on décrit les fonctions forestières a évolué et la justification des avantages qui vont avec doit aussi évoluer, mais on ne va pas rajouter des paiements en plus.

Une fois que l'on a distingué explicite et implicite, est-ce qu'on les désigne comme tels ? Est ce que ces paiements sont des PSE ? il y a un débat très fort sur la PAC. On peut considérer que la PAC, dans son ensemble est une compensation au fait que les règles communautaires sont plus strictes (environnementaux) qu'ailleurs. Il cite l'exemple d'une position portée par l'ONG « royal society for protection of birds » en Grande Bretagne : acteur très important et plus puissant (1 millions d'adhérents) que les agriculteurs. Ils veulent conserver une PAC. Leur modèle à venir de la PAC c'est de tout contractualiser (même ce qui est de la production) en contrepartie de services environnementaux. Ce modèle est porté par l'ensemble des ONG et une partie des parlementaires. D'ici un an il y aura un certain nombre de choses qui deviendront des services explicités par des acteurs (MAP ou ONG)

Le **jeu d'acteur** dans ces débats est important. La profession agricole, un peu gênée par son vieux discours sur la protection des frontières et la rémunération des agriculteurs, sent bien que le SE permet de tout justifier. Barnier voit autant les ONG que les agriculteurs. Le message français de protection des territoires est porté par la voie officielle mais aussi les ONG. Depuis peu, les agriculteurs reconnaissent que les ONG deviennent leurs meilleurs alliés au niveau international.

**L'enjeu carbone** est très important et pèse de plus en plus. La manière de penser le carbone est très différente des autres. Il n'est pas territorialisé on voit émerger, à l'international des acteurs et pays (groupe de Cairn) et industriels au nom desquels il faut intensifier la production car c'est environnementalement vertueux (protéger la forêt, faire des économies d'échelle, ...). Le carbone écrase alors tous les autres enjeux environnementaux. D'autres pays (France, Autriche, .. et pays africains) et les ONG disent attention il faut penser aux autres enjeux. Pour ce qui ont à évaluer les impacts environnementaux, le carbone c'est le + facile et pratique.



---

**A qui sont liés ces services ?** Qui est ce qui les produit ? Si éco systémique : ce sont les territoires avec les acteurs qui les entretiennent. Quand c'est l'enjeu carbone, ce ne sont plus les acteurs des territoires car on fera une évaluation par analyse de cycle de vie, donc au bénéfice des industriels. Dans le grenelle, les mesures comme l'affichage environnemental obligatoire ou le bilan carbone fait glisser la notion de production du service, du territoire vers le transformateur. Les outils qui sont utilisés ne sont pas indifférents. Est-ce qu'on lie SE aux territoires (vision française), à des produits ou à autre chose (à des régimes alimentaires : référence à la démarche duraline qui vise à évaluer impact du régime alimentaire sur l'environnement. Il fait le constat que l'on s'éloigne des territoires).

**Qui rend le service environnemental :** les industriels des filières animales, notamment le lait, se positionnent comme fournisseur de SE notamment en s'appuyant sur le carbone. Ils préconisent des mesures comme la réduction du circuit de collecte, augmentation de la productivité des vaches qui favorisent le bilan carbone mais avec quel impact sur l'environnement ? Ceux qui sont contre sont les ONG.

« **Qui rend le service** » est lié « à qui on le paye » : un des intérêts des SE est qu'il est très lié à PSE. Y a-t-il un marché pour eux car c'est souvent vers l'Etat qu'on se tourne pour payer. A qui revient la plus value environnementale ? Est ce aux agriculteurs avec leurs pratiques, ou l'industriel qui vend des produits avec un logo vert (qui met la pression sur les fournisseurs). Avec le carbone c'est vers cela qu'on se dirige (exemple de l'industrie laitière). Il évoque une réunion (projet duraline) où Danone, Bel et autres industriels soulignaient qu'il est important que les agriculteurs se saisissent de l'enjeu carbone, en opposition à l'APCA, FNE et le MAP qui évoquaient d'autres enjeux.

Avec l'explicitation progressive de la notion de SE un peu partout : les travaux SERENA sont importants dans la manière dont on pourra lire les choses et dont les acteurs les portent. Toute clarification de ces notions sera bénéfique pour tout le monde (même si ça complique les choses).

C'est un concept, un outil scientifique qui est instrumentalisé par l'ensemble des champs politiques (nation, communautaire, international) et des acteurs. Exemple à Copenhague, les pays du sud ont demandé qu'on ne mette pas de barrière à cause de l'enjeu carbone.

Le champ de la notion est aussi un **choix politique** et qui oriente la manière dont les politiques devront être mises en œuvre. On est passé de la MFA, où on payait puis on justifiait (sécurité alimentaire, sociale, ...), au service qui est sécable. Si on le paye à part il faut évaluer la valeur : est ce le surcote ou le manque à gagner ? C'est le modèle MAE mais pour d'autres cela ne suffit pas car ce n'est incitatif : position des ONG et aussi celle du MAP dans le débat communautaire. Qu'est ce qu'est le juste prix : est ce le prix qu'on est prêt à payer (mais il n'y a que l'état qui paye). Ce n'est pas facile de savoir.

Dans un contexte international où s'opposent deux visions du territoire (la française où tout se superpose et le monde anglo-saxon où le territoire se spécialise) Quid de outil SE. Comment on le lie à d'autres choses sur un territoire, comment il est tout seul quelque part ? C'est un vrai enjeu conceptuel pour imaginer les interactions agriculture et environnement.

Le cas de la PAC : Conceptuellement la conditionnalité environnementale c'est quoi : est-ce un SE ? La PAC est ce un bout de la rémunération de cela, ou est ce que toute la réglementation environnementale communautaire est un SE ? Question en débat actuellement mais surtout sert à montrer les limites extrêmes de jusqu'où on peut penser le SE.

---

Service éco systémiques : je sais ce que sait (MEA) pour les autres (qui n'ont pas lu le MEA) ils savent qu'il y a des références. Néanmoins dans service écosystémiques il y a aussi la production de matière première et par conséquent jusqu'où va l'environnement ? Dans le cas de figure suivant : « je mets en place les moyens de reproduire la matière première que je viens de prendre (raisonnement des industriels) » il y a production de service environnemental pour le MAP.

En revanche le terme « Service environnemental » veut tout et rien dire et tout le monde l'utilise. Il faut le définir car c'est un mot un peu « valise » avec ses acceptions de plus en plus larges.

### Questions/débat

P. Bonnal : Tuilage entre MFA et SE ? Le groupe de Cairns s'est emparé de l'enjeu carbone et a renversé les rapports de force.

A. Karsenty : Il ne peut y avoir explicitation sans que se pose la question de la marchandisation, et du coup de la répartition de la rente (effet distributif, avec notamment les industries qui construisent une stratégie de captation de la rente avec l'enjeu carbone en montrant leur rôle dans cet enjeu). Ce n'est pas une question marginale elle relève de l'économie politique. Il évoque le problème quand on explicite des services là où il n'y a pas de changement de pratiques. L'un des effets des pse : Demander à être payer pour faire de ce que j'ai toujours fait, ou alors menace écologique : je ne préserve que si je suis payé. C'est un des effets pervers du PSE. Un des enjeux du PSE : on passe par une régulation par le contrat ou par la loi (on préserve ce lieu car c'est la loi) ? La généralisation du contrat a des impacts sur la régulation environnementale : dimension politique très importante. Le PSE induit une transition vers le contrat.

C. Dutilly : comment la fonction sociale de MFA/ SE est prise en compte dans les débats actuels ? si le SE devient aménité positive et négative, que devient le négatif ?

A. Meybeck : Justement le risque du SE (et son succès), c'est que tout devient positif et que l'on gomme le négatif. Il faut tout payer. Note position va être de dire plus de réglementaire et, à côté, on rémunère du service. Ça fait trembler un certain nombre de notions et la répartition entre l'obligatoire et le volontaire. Où est la base à partir de laquelle on évalue ? ça se complique à l'international il va y avoir du contractuel pour faire respecter la loi dans d'autres pays. Le mot service sauf à le déplier de manière précise, (on ne peut pas lui inventer une définition) il faut dire toutes ces choses là. Sinon on risque d'avoir des raccourcis qui peuvent être destructeurs pour les politiques publiques. Donc si on se livre à l'explicitation des services, il faut dans le même temps, se livrer à l'explicitation des paiements et autres dispositifs (contraintes, ...). Dans le contexte des jeux internationaux, quand on prend l'enjeu carbone, il est clair que l'on favorise une agriculture intensive. On voit bien que les acteurs qui sont derrière sont en train de se positionner, notamment à travers les mesures qui sont proposées (biotechno, intensification, ...). Le discours de l'Australie et de la Nouvelle Zélande est très clair. Tant qu'on est sur une logique liée au territoire et qu'un acteur qui gère son agriculture pour tous les services écosystémiques de ce territoire, il est légitime

---

d'avoir une politique territorialisée des aides voire une barrière. Dès que l'enjeu mesuré est déterritorialisé, on perd la légitimité à protéger ce territoire.

- L. Eloy : vous avez distingué visions anglo-saxonne et française (exclusion versus intégration), à quand remonte cette division, quel rôle de la science pour informer ces débats?
- A. Meybeck : j'aurais tendance à penser que ça vient des USA qui ont inventé les parcs, ont des territoires assez grands pour pouvoir le découper, ont suffisamment d'espaces encore naturels. Le premier MAE vise à limiter l'érosion des sols (anti dust bowl). C'est au service du sol que s'est construite la politique environnementale, même hors MAE. La bonne protection du sol c'est de le retirer de la production. Après il y a une raison internationale. Hors de l'Europe, c'est la dichotomie espaces protégés et non protégés qui informe de la façon dont voit les choses. Cette distinction se voit dans Natura 2000 : toutes les aires Natura 2000 sont des aires protégées sauf en France où l'on est sur le contrat. Jusqu'à il y a peu, les ONG disaient il faut extensifier. Depuis le Grenelle et la crise alimentaire, leur position a évolué : il faut produire et protéger l'environnement en même temps. Il y a aussi l'histoire de la déforestation et le phénomène d'emboîtement d'échelle : si on élimine la vaches salers pour reboiser on va favoriser le bœuf brésilien et détruire de l'Amazonie. Il commence à y avoir une vision commune (monde agricole et ONG) selon laquelle on doit utiliser intelligemment le territoire pour tout faire car la planète est petite. Cette vision percolerait ailleurs car, aux USA, dans le dernier Farm Bill, il y a de plus en plus de MAE qui concilient production et environnement. En Californie, il y a des stratégies de qualification de produits pour faire du terroir (environnement).
- M. Bonnin : ces discussions me font penser à débat au sein de l'association française protection de l'environnement (?). Est-ce qu'il existe un rôle public de la conservation de la nature ? Ou est-ce que c'est au contraire privatiser quelque chose qui était traditionnellement public dans nos cultures ?
- A. Meybeck : Qui fait quoi : un outil qui est intéressant à analyser c'est le bail environnemental. Elle joue un rôle de protection contre l'urbanisation aux USA. ça fait intervenir 2 acteurs qui ne sont pas l'Etat sur une action de conservation. Il faut savoir comment ça marche et qui s'en sert (tout récent 2005)
- O Aznar : je n'avais pas l'impression que les gens percevaient la PHAE comme un service rendu
- A. Meybeck : Quels sont les arguments pour la cour des comptes : justifier l'argent public. L'histoire de la PHAE montre évolution de la profession agricole. La 1<sup>o</sup> PHAE était une compensation économique à la prime maïs. Elle avait un intérêt environnemental car sans elle il y aurait moins de prairies. Mais elle a été vécue comme une aide économique à l'herbe par les agriculteurs. La perception a évolué car la prime à l'herbe a été une grande innovation (à l'époque des OLAE) en termes de dispositif : dispositif de masse avec moins de coûts de transaction. En 2002, la DG-agri nie le rôle de maintenir des paysages ouverts de la PHAE (laisser la nature reprendre ses droits). La DG-env a cependant souligné le rôle favorable des espaces ouverts pour certaines espèces. Le problème de la PHAE c'est que le modèle du SE est la MAET, héritière des OLAE (contrat précis, adapté localement avec des coûts de transaction élevés). Après la fin de la prime à l'herbe, il y a eu l'émergence des CTE avec une nouvelle PHAE avec des

---

cahiers des charges locaux (départements) puis les CAD (en remplacement des CTE). Enfin mise en place de la PHAE II: on perd le terrain mais on gagne en coûts de transactions. La question des coûts de transaction est un vrai problème : comment imaginer des dispositifs de type REDD + ou lié au carbone qui concernent et sont adaptés à beaucoup de petits acteurs ? PHAE : quel est le service environnemental ? Peut être montrer que l'herbe est environnemental.

P. Bonnal : retour sur les deux thèmes de recherche du WP4 :

1. Quels sont les effets du projet sur les prises de décision et représentations des acteurs ?
2. Quels sont les liens entre connaissance et décision dans l'évolution des dispositifs SE/PSE ?

P. Méral : à Madagascar, un atelier a été organisé à l'automne 2009. Les bailleurs de fonds se sont emparés de manière très rapide des PSE. On a été mis « dans le match ». Comment le contrôler ? On a pu cerner les ambiguïtés, le mélange SE, PSE. Il est important de garder la neutralité. L'administration se sentait dépassée.

J.-F. le Coq : un atelier a été organisé en septembre 2009 au Costa Rica avec les instituts qui travaillent sur le thème des PSE. Ils savent qu'ils sont les plus reconnus. Leur intérêt est de savoir ce qui se passe dans d'autres pays (notamment en Europe) et non une étude de plus sur les PSE aux Costa Rica. Les acteurs au Costa Rica sont à la recherche d'idées innovantes sur les financements, les contrats, etc.,

G. Froger : Pas de demande de définition des SE car ils sont déjà définis dans la loi.

J.-F. le Coq : Les travaux pourraient contribuer à intégrer de nouveaux acteurs (ONG, paysans...), situés à côté du « gros » modèle, nouveaux éléments qui ne sont pas forcément souhaités.

F. Saenz : Nous préférons travailler avec les techniciens permanents qui travaillent sur le long terme. Les élus restent moins de 4 ans et ont un agenda trop chargé. On travaille avec trois communautés qui attendent un retour.

O. Aznar : En France, au niveau national, on constate un « emballement » au niveau national, malgré une absence de dispositifs concrets. On est pas neutre. On devient acteur en explicitant la notion de SE.

X. Augusseau : à la Réunion, les enjeux sont controversés sur la filière vanille. Il existe un dispositif de partenariat pour construire l'avenir de la filière vanille. Sur SE/PSE, on envisage de le traiter au travers de l'enjeu eau. La DCE doit se mettre en place. 5 bassins prioritaires ont été définis. Beaucoup de question sur la mise en place se posent (paiements, formation...).

M. Bonin : En Guadeloupe, des travaux ont déjà été conduits sur les MAE en agriculture intensive. D'autres travaux ont porté sur le processus de labellisation du café. Ces travaux devront être poursuivis et problématisés dans le projet Serena.

S. Ghiotti : peut-on considérer certaines compensations en nature ? Ex : Modernisation de l'agriculture. Intégration du non –marchand. Cas des ASA et des canaux qui portent des SE = paiement pas en monnaie mais en nature sous forme d'une réallocation des volumes d'eau (si ils se modernisent et économisent de l'eau) ;

---

M. Jollivet note que c'est une invitation du non-marchand dans les SE ? A Karsenty répond que des quasi -monnaie spécifiques à des PSE sont en cours à Madagascar

#### **Feedback sur les dispositifs. Debats et retour sur le WP4.**

P. Bonnal le feedback du projet peut s'organiser autour de trois grands axes :

- Impact de Serena et rôle des connaissances : Explicitation de la notion. Au niveau local, national, international (et liens avec les négociations commerciales).
- Interaction connaissance décision sous deux formes : causalité dans la décision ou Appui à mise en place du dispositif. (ex Cirad réunion).
- Formation et information des acteurs (Costa Rica, Madagascar).

M. Jollivet : Concernant l'engagement des équipes, il faut avoir une doctrine, une posture sur jusqu'où on va. Il est difficile d'entrer dans la mécanique qu'on va par ailleurs analyser. La mécanique locale encaisse, reproduit les rapports sociaux. Où conduit le paiement des SE ? Il faut être prudent, ne répondre qu'aux sollicitations, ne pas être proactif et faire attention au langage avec lequel on répond aux sollicitations. Vous n'avez pas à répondre aux demandes. Il existe des organismes d'appui pour cela. Il faut être en amont des demandes. Il est possible d'éclairer les acteurs sur ce à quoi ils vont s'engager, ce qui exige de le comprendre. Mais ne pas donner la bonne conduite. On explicite les questions qui se posent à l'international, les typologies. Toujours le même tableau du Cifor (Wunder) circule. Nous devons expliciter la pluralité des définitions et les enjeux qu'il y a derrière. Par exemple à Madagascar : introduire des questionnements pour sensibiliser à des questions qui ne sont pas traitées (enjeux liés à l'eau et à la diversité des exploitations).

D. Pesche : on bascule en permanence entre deux perceptions : soit on se demande si la chose est un SE, soit on analyse de toutes façons en terme de SE

S. Ghiotti : les acteurs vont très vite, leur vocable a évolué en un an vers « services fournis par l'agriculture »

P. Méral : tout à fait d'accord, et alors il faut se donner les moyens d'avoir une veille sur notre ligne de conduite. Dans les exposés, on n'était très clair, on ne donne pas une directive, on explicite les questions qui se posent à l'international, qui peuvent vous aider à vous positionner. On a gardé l'idée d'un garde-fou par rapport aux idées véhiculées (type tableaux/ classif Wunder Cifor.)

D. Pesche : A. Meybeck a dit déplier plutôt que définir le SE. C'est important, si l'on explicite la notion, on en donne les multiples définitions, on en donne les enjeux..

G. Serpentini : le moins qu'on puisse faire, c'est d'apporter notre expertise sur les mécanismes, les fonctionnements (notamment biophysiques) lorsqu'on peut le faire

C. Barnaud : sur l'implication du chercheur, les chercheurs pourraient être les porte-parole des perceptions des acteurs locaux (cf. à Madagascar les paysans qui appelaient ça services, en France, les paiements en nature). Ils sont plus légitimes à le faire que l'inverse (introduire la vision scientifique des SE) étant donné le rapport de force.

- 
- P. Bonnal : revenons sur le deuxième point : (ii) posture de recherche sur les interactions connaissances & décision dans l'évolution des dispositifs SE (apprentissage des acteurs qui participent à ces dispositifs)
- G. Massardier : introduire ces dimensions dans les grilles d'analyse, quels sont les porteurs, leur représentations, connaissances...
- D. Pesche : l'idée, c'était de voir si, pour simplifier, l'expérience Costa Rica va influencer le développement des dispositifs à Madagascar ?
- P. Méral : le caractère cognitif de ce point 2, c'est de voir aussi comment le concept de SE, son appropriation, influence les politiques publiques ?
- J.-F. le Coq : je vois tout ça dans la genèse. Qu'est-ce qu'on cherche en plus dans ce WP4 ?
- D. Pesche : la division en WP est bureaucratique, il ne faut pas qu'elle cloisonne nos raisonnements
- Jean-François le Coq : on peut penser par objets, par niveaux : ex : la rétro-action dans les débats internationaux, la mise en place des dispositifs au niveau national...
- P. Méral : le WP4 est un apport de tous, et co-construction avec des acteurs non-scientifiques.
- L. Eloy : les gens qui évaluent les dispositifs, sur quels outils (SIG..), quels critères (couverts forestier..), quelles connaissances se basent-ils ? Cela me semble être une question transversale à notre grille d'analyse. Question à avoir en tête pour pouvoir la renseigner quand on a l'occasion.
- P. Bonnal : il serait intéressant d'analyser les positions prises sur la scène internationale par les différents pays ou groupes de pays au sujet des SE, comme cela a été réalisé pour la multifonctionnalité (les « amis de la multifonctionnalité », le groupe de Cairns, etc...). D. Pesche propose que cela soit une étape du travail du WP4. P. Bonnal répond qu'il est d'accord pour conduire cette analyse.
- P. Méral : il faudra peut-être requalifier l'atelier rétrospective, faire attention à panacher les disciplines (que le WP 4 ne soit pas seulement l'objet des sciences politiques)

---

---

## **Session 7. Synthèse et programmation 2010 (cadre conceptuel, activités WP's, bibliométrie & stratégie de publication, etc.). Jeudi 4 février, après-midi**

---

### **Analyse bibliométrique : montée en puissance des Se et outils . Présentation O. Aznar (Cf note et ppt pour compléments).**

- Ecosystèmes services =tjrs associé à value ;
- Liste des revues : Ecological Economics 1ere/ PNAS/ Ecology & Society ; en français, surtout des revues écologie

### **Synthèse / WP & Opérationnalité du travail ;**

La discussion générale a porté sur plusieurs points :

- Analyse conceptuelle =
  - o Pas encore d'analyse des convergences entre terrains / entre initiatives
  - o Analyse du concept jusqu'ou ? périmètre
  - o Calage par rapport aux corps d'hypothèses, sur la genèse ;
  - o Documents initiaux, pas encore diffusables, à prévoir ;
- Objets intermédiaires des échanges entre WP
  - o Travail sur la grille pour ordonner les éléments terrains ;
  - o Travail sur la grille et commentaire par chacune des disciplines ; Utiliser la version 2 de la grille ;
- Socialisation au sein du projet
  - o Prévoir des moments d'échanges : Mutualisation des échanges et des questions posées et comment on y répond (Jollivet)
  - o Faire le point des controverses à partir débat de l'atelier et des présentations ;
- Positionnement
  - o Vis-à-vis des autres réseaux, ouverture nécessaire ; ex : du réseau ecosystems services en Allemagne (O. Aznar)
  - o Ce que nous mettons en public ;
- Site Internet public
  - o Une page par terrain à faire
  - o Suivi de l'actualité est OK ; ajouter annonces de colloques ;
- Site internet (section privée)
  - o Documents positionnés sur site environ 100 dont ¾ dans les dernières semaines avant l'atelier
  - o Le dépôt des entretiens sur le site collaboratif poserait question pour certains ; position : en cas de confidentialité nécessaire, préciser dans la liste des entretiens qu'il faut le demander à son auteur ;

---

### ***Jalons***

- Atelier + Publication – CD Rom + Endnote (reste à faire)
- Note méthodologique= travail sur la grille
- Publications
- La lettre d'information
- Atelier Parc 2011= sera repoussé pas en juin 2011 . question : à séparer ou à faire avec Atelier PSE ?
- Atelier annuel du projet = en février 2011

***Point par WP (cf. tableau ci-dessous)***



Prévisions

WP0	<p>→ OI : frises, tableaux, graphes, analyse à ce niveau là ; 1<sup>er</sup> semestre</p> <p>→ transformation en documents publiables ;</p>		
	Grille à préciser pour structurer organisation du travail en interaction avec le WP4		Avril/Mai pour affinage selon les terrains avec discussions entre terrains
	Synthèse issue de l'atelier sur réseaux internationaux	Débats + doc écrit+CR de l'atelier	Groupe à fixer ; un mail sera envoyé
	Montage de projets complémentaires /partenariat	Cf. les initiatives présentées avec le Québec	Mai – à relier au groupe
WP1	WP1 = Annonce de l'atelier Cirad sur les services environnementaux (avec le département Persysposition ACV// A socialiser avec les autres WP) ;		Calendrier à fixer ainsi qu'un groupe qui préparerait cela ; M. Meybeck intéressé à y participer
	Poursuite de l'analyse biblio initiale : Analyse selon les sous domaines à maintenir dans le WP1 : conservation// Multifonctionnalité/ etc.	A instruire par thèmes ? Fichier EndnoteWeb (Cecile Bidaud) visibilité	pour juin
	Lettre d'information : <ul style="list-style-type: none"> <li>- choix de l'option visibilité externe</li> <li>- A mettre sur site</li> </ul>	2 par an : option externe prévue A mettre en anglais Moyen à prévoir	2 numéros à prévoir Juillet/ déc Groupe Cécile+ Meral+Pesche+Muriel
WP2/3	Transversalité entre terrains et dispositifs en commun (ex labellisation vanille).	Dispositifs communs à trouver	Avril 2010
	Echanges via une question sur 2 terrains ; chercheurs/ stage/ post-doc/thèses ; peut être aussi disciplinaires ;		Dernier vendredi mois lors de la réunion des coordinateurs de WP
WP4	Travail sur la grille en interaction entre WP2/3/		
	Groupe de travail sur les réseaux internationaux en cours et importance des terrains : prolonger sur MFA sur dimension géopolitique // W sur experts internationaux sera là	Replacer les débats selon les terrains Serena	Marie Bonnin / en lien avec WP4 Réunion prévue le 6 Avril

## Annexe 1 : Liste des participants

Nom		Présentation
Andriamahefazafy	Fano	Genèse des SE Madagascar (co-auteur Serpantié)
Antona	Martine	Restitution synthèses bibliographiques (2 volets) (co-auteur Bonin)
		Incertitudes SE et interdisciplinarité (co-auteur Barnaud)
		Synthèse session 7 ( avec P. Meral; D. Pesche; O. Aznar)
Augusseau	Xavier	
Aznar	Olivier	Genèse des SE France (co-auteur Valette)
		L'économie dans Serena (co-auteurs Froger et Méral)
		Synthèse session 7 ( avec P. Meral; D. Pesche; M. Antona)- bibliométrie
Barnaud	Cécile	Incertitudes SE et interdisciplinarité (co-auteur Antona)
Berthet	Elsa	
Bidaud	Cécile	Ecologie et SE (Co-auteur Serpantié)
		Présentation de thèse (10 mn)
Bonin	Muriel	Restitution synthèse bibliographique (co-auteur Bonin)
Bonnal	Philippe	Multifonctionnalité
		Approches comparatives des dispositifs d'action publique (co-auteur Ghiotti)
		Feedback sur les politiques (co-responsable Eloy)
Bonnin	Marie	Réseaux internationaux (co-auteur Hrabanski)
		Le droit dans Serena
Caron	Armelle	
Dedeire	Marc	Préparation animation sous-groupe Labels (co-responsable avec Lecoq)
Demené	Camille	Présentation de thèse (10 mn)
Descamps	Mélanie	Présentation de thèse (10 mn)

Djouldem	Mohamed	
Dutilly	Céline	
Eloy	Ludivine	Géographie et agronomie dans Serena (co-auteurs Serpantie, Ghiotti et Toillier)
		Feedback sur les politiques (co-responsable Bonnal)
Froger	Géraldine	L'économie dans Serena (co-auteurs Aznar et Méral)
		Gouvernance des dispositifs : une introduction (co-auteur Pesche)
Ghiotti	Stéphane	Géographie et agronomie dans Serena (co-auteurs Serpantie, Eloy et Toillier)
		Approches comparatives des dispositifs d'action publique (co-auteur Bonnal)
Hrabanski	Marie	Réseaux internationaux (co-auteur Bonnin)
		La sociologie et la science politique dans Serena (co-auteur Pesche)
<b>Hubert</b>	<b>Bernard</b>	<b>Discussion session 1</b>
<b>Jollivet</b>	<b>Marcel</b>	<b>Discussion session 3</b>
Karsenty	Alain	Animation Sous groupe PSE
Lecoq	Jean-François	Genèse des SE Costa Rica (co-auteur Saenz)
		Préparation animation sous-groupe Labels (co-responsable avec Dedeire)
Legrand	Thomas	
Mann	Carsten	Réseaux internationaux (Europe)
Marzin	Jacques	
Massardier	Gilles	
Maury	Caroline	
Meral	Philippe	L'économie dans Serena (co-auteurs Froger et Aznar)
		SE en économie : revue de littérature
		Synthèse session 7 ( avec P. Meral; D. Pesche; O. Aznar)
<b>Meybeck</b>	<b>Alexandre</b>	<b>Discussion session 6</b>
Monnery	Julien	Présentation de stage (10 mn)
Pesche	Denis	La sociologie et la science politique dans Serena (co-auteur Hrabanski)
		Gouvernance des dispositifs : une introduction (co-auteur Froger)

---

		Synthèse session 7 ( avec P. Meral; D. Pesche; O. Aznar)
Sabourin	Eric	
Saenz	Fernando	Genèse des SE Costa Rica (co-auteur Lecog)
Serpantie	Georges	Genèse des SE Madagascar (co-auteur Fano)
		Ecologie et SE (Co-auteur Bidaud)
		Géographie et agronomie dans Serena (co-auteurs Eloy, Ghiotti et Toillier)
Toillier	Aurélie	Géographie et agronomie dans Serena (co-auteurs Serpantie, Eloy et Ghiotti)
		SE et pauvreté
Valette	Elodie	Genèse des SE France (co-auteur Aznar)

## Annexe 2 : Planning de l'atelier

	Mardi	Mercredi	Jeudi
8-9h			
	<i>Accueil participants</i>		
9-10h	1. Introduction de l'atelier 1. les hypothèses à traiter : Ph. Méral & D. Pesche; 2. la synthèse bibliographique M. Antona, M. Bonin)	3. Introduction à la réflexion sur cadre d'analyse commun SERENA (5 exposés : 1. O.Aznar, P. Méral, G. Froger, 2. D. Pesche, M. Hrabanski, 3. G. Serpantié, L. Eloy, S. Ghiotti, 4. M. Bonnin, 5. C. Barnaud, M. Antona)	5. Partage des grilles (restitutions des groupes) et discussion plénière, construction des grilles d'analyse Animation WP2/WP3
10-11h	1. Regards croisés sur la genèse SE (3 exposés : 1. P. Méral, et al.; 2. P. Bonnal, 3. G. Serpantié, C. Bidaud)		<i>Café</i>
11-12h	<i>Café</i>		6. Feedback sur les politiques ( WP4- Ph. Bonnal, L. Eloy)
	1. Regards croisés (suite)	3. Introduction à réflexion sur cadre commun(suite)	Discussion ( A. Meybeck)
12-13h	1. Discussion (B. Hubert)	3. Discussions sur l'interdisciplinarité dans SERENA (M. Jollivet)	
13-14h	<i>Déjeuner</i>	<i>Déjeuner</i>	<i>Déjeuner</i>
14-15h	<i>Evènement sympathique : surprise</i>		
15-16h	2. Genèse SE dans les pays : Madagascar, Costa Rica, France (3 exposés: personnes impliquées sur les terrains)	4. Introduction à la comparaison et l'analyse de la gouvernance des dispositifs (3 exposés: 1. S. Ghiotti, P. Bonnal, 2. A. Toillier; 3. D. Pesche, G. Froger)	7. Synthèse et programmation 2010 (cadre conceptuel, activités WP's, bibliométrie & stratégie de publication, Séance extra: lettre d'info, internet/site collaboratif etc.)
16-17h		4. Sous-groupes dispositifs Parcs / PSE&MAE / labels &AB	
	<i>Café</i>		<i>Café</i>
17-18h	2. Genèse SE - Discussion	4. Sous-groupes Parcs/ PSE/ labels (suite) Animation : O. Aznar, E. Valette, G. Serpantié (WP2/WP3)	<i>Départ</i>
18-19h	2. Réseaux internationaux (2 exposés : 1. C. Mann, 2. M. Bonnin, M. Hrabanski)		
19-20h	<i>Dîner</i>	<i>Dîner</i>	
20-21h		Séance extra : Travaux de terrains étudiants (C. Bidaud, C. Demené, J. Monnery, M. Décamps; T. Legrand)	

---

## **Annexe 3 : Liste des documents présentés et discutés lors de l'atelier**

---

- Ph Méral et D. Pesche. *Avancées et hypothèses du programme. Propos d'étape*. Diaporama.
- Ph Méral. *Les services environnementaux en économie : revue de la littérature*. Diaporama + texte.
- Ph Bonnal. *La brève incursion de la multifonctionnalité dans le champ politique*. Texte.
- C. Bidaud. « *Ecosystem services* » en écologie et en biologie de la conservation. Diaporama + texte.
- G. Serpantié. *Du fonctionnalisme aux services écosystémiques. Quelques controverses*. Diaporama.
- M. Decamps. *Le rôle des aires protégées de type Parc Naturel Régional dans la production de Services Environnementaux. L'exemple des services fournis par l'agriculture*. Diaporama.
- C. Demene. *Agricultures duales et services environnementaux en zone périphérique des Parcs nationaux à la Réunion et en Guadeloupe*. Diaporama
- C. Bidaud. *Des sciences en pratique. La mise en place des services environnementaux à Madagascar*. Diaporama
- T. Legrand. *Genèse et évolution du programme costaricien de paiement pour services environnementaux : l'équité est-elle possible ?* Diaporama
- J. Monnery. *La place du secteur privé dans l'analyse du concept des SE et la mise en place des PSE à Madagascar*. Diaporama
- Emergence de la notion de service environnemental en France*. Note de synthèse du WP2. Equipe « Serena France ». Diaporama + texte
- Genèse, contexte et adoption du concept de service environnemental dans les politiques environnementales à Madagascar*. Equipe « Serena Madagascar ». Diaporama + texte.
- Emergence et usages de la notion de Service environnemental au Costa Rica : l'exemple du Programme de Paiement pour Services environnementaux (PPSE)*. Equipe « Serena Costa Rica ». Diaporama + texte.
- M. Bonnin et M. Hrabanski. *Les réseaux internationaux et l'émergence du concept de SE*. Diaporama.
- C. Mann. *The concept of environmental /ecosystem services in EU policy and science*. Diaporama + texte

---

O. Aznar, G. Froger, P. Méral, avec la collaboration de P. Jeanneaux et C. Déspres. *L'apport des courants économiques dans Serena*. Diaporama + texte.

A. Toillier, G. Serpantié. *Proposition d'approche du concept de Service Environnemental par l'agronomie des territoires*. Diaporama + texte.

L. Eloy, S. Ghiotti, M. Dedeire, E. Valette, C. Demene. *Approche des services environnementaux en géographie*. Diaporama + texte.

D. Pesche. *Sociologie, science politique. Quelles contributions à la recherche sur les SE ?* Diaporama + texte.

M. Bonnin *L'apparition récente et emmêlée du concept dans le droit international de l'environnement*. Présentation. Diaporama + texte.

C. Barnaud et M. Antona. *Vers une mise en débat des incertitudes associées à la notion de service environnemental : une approche interdisciplinaire*. Diaporama + texte.

Ph Bonnal. *Comparaison internationale de politiques publiques. Expérience Projet Propocid*. Diaporama.

S. Ghiotti *La comparaison dans les démarches de recherche. Échelles, temps et acteurs. Les politiques de l'eau face à l'aménagement et au développement des territoires. L'exemple des montagnes méditerranéennes françaises*. Diaporama.

G. Froger, D. Pesche. *Gouvernance des dispositifs : proposition de grille*. Diaporama + texte.

A. Toillier. *Mise à l'épreuve de ce cadre d'analyse sur le cas malgache*. Diaporama.

M. Dedeire. *Restitution du groupe label/AB*. Diaporama.

G. Massardier. *Restitution du groupe « Parcs »* ; Diaporama.

L. Eloy, Ph. Bonnal. *Feedback sur les politiques WP4*. Diaporama.

Ph. Jeanneaux, O. Aznar, S. de Mareschal. *Analyse bibliométrique de la notion de « service environnemental »*. Diaporama + texte.